

BOSANGI

Le Magazine trimestriel de l'environnement - Octobre - Novembre - Décembre 2016

Numéro 48



COP22
MARRAKECH
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016

LA COP DE L'ACTION



MAGAZINE BOSANGI NUMERO 48 - Hysacam



Chers Yaoundéens,

Gardons

notre **YAOUNDÉ**
Cité - Capitale

PROPRE !



Gilbert TSIMI EVOUNA
*Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté Urbaine
de Yaoundé*

Sommaire



6-10

Actualité

6. Madagascar MISE EN PLACE D'UN PROJET DE GESTION DE DÉCHETS *Par Florine NSEUMI Léa et agences*
7. BAMAKO CROULE SOUS LES ORDURES
Par Eric Vincent FOMO
- 8-9. «Energies pour l'Afrique» et développement durable
Par Jean-Célestin EDJANGUE
10. Partenariat PROPARCO ET Hysacam SE DONNENT LA MAIN
Par Jean Loïc AMOUGOU

12-20

Dossier

LE MAROC ACCUEILLE LA COP 22

La Cop 22 a pour mission de « développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima puis Paris-Marrakech ». Hakima El Haité, ministre déléguée chargée de l'Environnement avait indiqué à Lima, devant l'Assemblée générale de la conférence tenue en décembre 2014 que « Lima est la COP des négociations, Paris est celle des décisions », mais la Cop 22 sera « La Conférence de l'action ».

12. Maroc-Afrique ENTRE AMOUR ET DESAMOUR
Par Jean Loïc Amougou
13. Hassan II LA MARCHÉ VERTE ET LE NATIONALISME MAROCAIN *Par Jean-Célestin EDJANGUE*
14. Politique énergétique LE MAROC SE MET AU VERT
Par Eric Vincent FOMO
15. LA VILLE DE MARRAKECH SE PREPARE
Par Florine NSEUMI Léa et Agences
- 16-17. MARRAKECH FACE AUX PROJETS AFRICAINS DE CROISSANCE ENERGETIQUE *Par Jean-Célestin EDJANGUE*
19. LES ACTEURS MAROCAINS DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Par Janvier NGWANZA OWONO
20. Economy Growth Green Business, STATE OF THE ART IN MAGHREB *By Julius Taylor*





Two towns, Yaounde and Limbe have been selected to play host to the competition. The 20, 000 capacity Omnisports Stadium in the Ngeme neighbourhood of Limbe has been completed by a Chinese firm, China Machinery Engineering Corporation, and works accepted since September 2014.



Alpha Condé
L'OPPOSANT DEVENU PRESIDENT

22

22-24

Evènement

Female AFCON PREPARATIONS FACELIFT YAOUNDE & LIMBE *By Julius TAYLOR*
LES DEUX PLUS GRANDS POLLUEURS RATIFIENT ENFIN L'ACCORD DE PARIS *Par Jean Loïc AMOUGOU*

25

Réflexions

Méga-barrage d'Inga UN PROJET PHARAONIQUE QUI MENACE L'ENVIRONNEMENT *Par Eric Vincent FOMO*

26-27

Parole à...

Sarah KALA LOBE KUTTA *Par Florine NSEUMI Léa*

28

Regards

L'IAER AU CHEVET DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE *Par Janvier NGWANZA OWONO*

29

Nouvelles d'ailleurs

News from abroad SOLAR ENERGY IN MOZAMBIQUE
By Julius TAYLOR

30

Portrait

Alpha Condé L'OPPOSANT DEVENU PRESIDENT
Par Jean Loïc AMOUGOU

31

Note de lecture

QUAND LE REVE AMERICAIN TOURNE EN DESILLUSION
Par Eric Vincent FOMO

33

Carte postale

Marrakech CITÉ DU NORD AU SUD

34

Forum lecteurs

Madagascar

MISE EN PLACE D'UN PROJET DE GESTION DES DÉCHETS

Après la crise des ordures qui a secoué le pays il y a trois ans, l'heure est à la recherche d'une solution durable et environnementale pour le traitement des ordures ménagères à Madagascar.

Florine NSEUMI Léa et Les Agences



Capitale d'altitude située sur les hauts plateaux de Madagascar, Antananarivo la capitale malgache rassemble 1,6 million d'habitants, soit plus de 61% de la population urbaine du pays, pour une population totale estimée en 2005 à 18,6 millions d'habitants. Dans la cité-capitale, près de 70% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le revenu moyen mensuel par habitant est de 13000fcfa soit 20 euros. Les dépenses alimentaires accaparent 70% du revenu de la majorité des habitants.

La Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) est administrativement divisée en six arrondissements et 192 Fokontany (quartiers) qui possèdent chacun un bureau municipal. La ville haute, située sur les collines, inclut le centre-ville et les quartiers plus cosus alors que la ville basse, zone inondable installée sur d'anciennes rizières et marécages, englobe la majeure partie des quartiers pauvres.

La CUA délègue à une entreprise publique autonome, le SAMVA (Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo), une grande partie de ses attributions en matière d'assainissement, notamment la collecte, le transport et la mise en dépôt des déchets ménagers à la décharge municipale d'Andralanitra. Les habitants déposent leurs déchets dans les grands bacs de la commune et ceux-ci sont ensuite vidés par les camions du SAMVA et acheminés jusqu'à la décharge municipale. De nombreux quartiers sont établis sur d'anciennes rizières. Ils sont assez étendus et sillonnés par des ruelles étroites qui ne sont accessibles qu'à pied. Le SAMVA ne peut y déposer les grands bacs à ordures, ceux-ci sont uniquement situés sur les axes principaux de la ville. Loin de ces bacs, les habitants, en grande majorité très démunis, jettent leurs déchets dans les rues ou les canaux, ils les brûlent ou les enterrent, ou encore s'en servent pour remblayer des terrains inondables. Ces pratiques entraînent une

grande insalubrité, vecteur de maladies comme la peste, le choléra et les maladies diarrhéiques.

Outre ces pratiques d'insalubrité, Madagascar a connu une crise des ordures due à la crise politique qu'a traversée le pays. En décembre 2013 Antananarivo n'était plus qu'un tas de déchets, les bacs à ordures débordaient de partout. La commune urbaine d'Antananarivo n'ayant pas les moyens financiers de retirer les ordures ; plus de 1300 tonnes d'ordures par jour.

D'après les médias, les immondices s'accumulaient à tous les coins de rues dans une puanteur insoutenable. Dans les marchés comme à Anosibe, les déchets s'élevaient à plus de 2 mètres sur une très grande surface. La capitale de Madagascar, la première vitrine touristique du pays était plus touchée par cette crise d'ordures. Ce qui a aggravé la situation c'est que l'action gouvernementale était suspendue car tout le monde était en campagne électorale pour le deuxième tour des élections présidentielles ainsi que les élections législatives. Le site Tananews, pour mieux étayer la situation, a souligné que « la situation est fécalement insoutenable ».

Cette situation a eu une conséquence néfaste sur la santé. Le ministère de la Santé publique a indiqué que la peste a causé 39 décès dans de lointains districts, une contagion dans la capitale était à craindre avec les rats qui envahissaient la ville à ce moment-là. Madagascar est l'un des rares pays au monde où les cas de peste sont les plus nombreux, on y recense même au moins le quart des cas depuis 2011. Cette situation n'existait pas seulement dans la ville d'Antananarivo, la crise des ordures avait aussi gagné Toamasina.

Solutions

Dès sa prise de pouvoir en 2014, Hery Rajaonarimampianina a mis en place le projet

de gestion de déchets à Madagascar. A cet effet une visite de ses collaborateurs à Munich en février 2014 a permis la mise sur pied d'un partenariat de mise en place de projet de gestion de déchets à Madagascar. Un projet fondamental, qui doit faire partie des priorités du nouveau président de la république malgache pour que les principales grandes villes puissent se débarrasser de ses ordures polluantes, sources de maladies diverses contagieuses (la peste, le choléra...)

Par ailleurs, Le SAMVA (service autonome de maintenance de la ville d'Antananarivo) a décidé de travailler jour et nuit pour enlever les ordures qui envahissent la capitale. Depuis janvier 2016 la ville-capitale a retrouvé ses lettres de noblesse et le SAMVA et espère pouvoir continuer l'assainissement au fur et à mesure. Néanmoins, le ministère de l'Eau chargé de l'assainissement note que l'insuffisance du budget du SAMVA constitue le principal blocage de l'opération d'enlèvement des ordures. Le nombre de véhicules que le SAMVA qui est de 26 sera pour l'occasion étoffé ; il y aura 10 véhicules en plus qui vont s'attaquer à ce que le SAMVA appelle les points noirs. La maire d'Antananarivo a tenu à préciser récemment que l'assainissement de la ville relève du ministère de l'Eau mais non de la commune urbaine comme bon nombre de nationaux le pensent.

Avoir une ville propre, associée au rétablissement de la sécurité, est un moyen d'attirer à nouveau les touristes et relancer l'économie par la création de divers emplois induits. Le tourisme est un secteur très porteur, qui bénéficie notamment le recul des destinations envers les pays arabes et d'Afrique, cibles des risques d'attentats et d'enlèvements très marquants ces dernières années, et qui a fait le bonheur de nos voisins Mauriciens.

BAMAKO CROULE SOUS LES ORDURES

La capitale du Mali subit au quotidien la dictature des ordures, au point où les populations craignent pour leur santé.



Eric Vincent FOMO

Bozola, quartier de la Commune II du District de Bamako. La ville située en plein cœur de la capitale malienne est envahie par des tas d'ordures qui s'amoncellent. Les mouches viennent s'y déposer, tandis que les garde-bœufs picorent aux alentours en quête de nourriture. Des rats vont et viennent sur les immondices. Les passants sont obligés de se boucher le nez au passage. Les véhicules circulent dans le coin à vive allure, toutes vitres fermées. Personne ne veut inhaler les odeurs nauséabondes provenant des immondices qui augmentent au jour le jour. Des scénarios comme celui-là sont presque quotidiens dans les différentes artères de Bamako. Malgré que l'on dénombre une quarantaine de décharges dans la capitale malienne, tous les espaces inoccupés se transforment spontanément en dépôt d'ordures. Elles jonchent les trottoirs. Les odeurs qui s'en dégagent sont pestilentielles. Les caniveaux sont pleins d'eaux usées.

Des quartiers comme Djekabougou, Baco Djicoroni, Lafiabougou, ou encore la place CAN ainsi que les rues de Daouda-

bougou et Bamasaba, deviennent difficiles d'accès. Que ce soit dans les communes I, II, III, IV du district de Bamako, personne n'est mieux loti. Les quartiers peuplés de la cité des 3 caïmans ne sont pas les seuls touchés. Même les quartiers modernes et huppés comme l'ACI 2000, le Golfe, Kalabancoura ACI, subissent également des désagréments. Bamako, dont la population dépasse 3 millions d'habitants, produit chaque année des milliers de mètres cubes de déchets ménagers. La majeure partie de ces déchets est constituée de sachets plastiques.

Indignation

Face à ce qui semble être devenue une habitude dans la capitale, les populations montent au créneau. Ces déchets, confient les Bamakois, enlaidissent la ville et constituent un risque sanitaire. Ils évoquent la recrudescence des mouches et des moustiques qui favorisent la propagation du paludisme ; ainsi que des eaux usées issues des détritiques et à l'origine des maladies diarrhéiques. Ils ajoutent que ces décharges sont des foyers de microbes, et que la collecte tardive

des immondices pose à terme, des problèmes de santé. Même les mesures prises par les pouvoirs publics et autorités communales du district de Bamako, semblent infructueuses. A titre d'exemple, le Programme d'Urgence d'assainissement et d'embellissement de la ville de Bamako lancé en 2012, n'a pas produit les résultats escomptés.

Doté d'une enveloppe financière de 900 millions de F.CFA, ce Programme devait entre autres permettre d'évacuer neuf dépôts de transit et entretenir la décharge de Doumanzana en commune I. De plus, l'arrivée d'Ozone Mali sur le marché du ramassage des déchets, n'a pas été bénéfique pour la ville. « Le but était de ramasser les ordures dans les endroits de pré-collecte où nous les déversons, mais Ozone n'a pas été capable de le faire. Pareil pour les caniveaux à ciel ouvert, ils ont été incapables de les vider », déplore Yamadou Tankara, collecteur de déchets à Bamako. Pour se dédouaner, les entreprises chargées d'assurer la collecte des ordures déclarent que l'accès aux dépôts de transit leur est interdit.

«ENERGIES POUR L'AFRIQUE» ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Concilier démographique galopante, croissance économique et accès à l'énergie. C'est le pari que tente de gagner la Fondation lancée en mars 2015, à Paris, par l'ancien ministre français Jean-Louis Borloo. Son ambition, connecter 600 millions d'africains à l'électricité à l'horizon 2025.

Jean-Célestin EDJANGUE

Tout est parti d'un simple constat: «Chaque année, ce sont 10 millions d'Africains de plus qui n'ont pas accès à l'énergie et 650 millions de personnes vivent aujourd'hui sans accès à l'électricité sur le continent et ce chiffre est susceptible de croître de manière significative, la population africaine devant doubler d'ici 2050», expliquait Jean-Louis Borloo lors de la présentation du projet «Energies pour l'Afrique». Le comble pour un continent qui est appelé à représenter 40% de la population mondiale dans les 30 ans à venir et qui regorge de potentialités incontestables en matière de ressources naturelles. Puisque le sous-sol africain fournit environ 30% de tous les minerais de la planète, 40% de l'or, 60% du cobalt, 10% de la production mondiale du pétrole et jusqu'à 90% du platine. Par ailleurs, le continent abrite le deuxième plus vaste bassin forestier après celui de l'Amazonie et connaît depuis plus d'une décennie, une croissance économique qui avoisine les 5% par an en moyenne.

Surtout, l'Afrique est dotée d'un potentiel incommensurable pour la production d'électricité. En effet, les fleuves du continent représentent une véritable manne sous-exploitée alors que ces cours d'eau pourraient fournir une énergie propre et tellement moins chère... Un paradoxe qui dépasse l'entendement. Lors de l'Africa Energy Forum qui s'est tenu à Dubaï du 8 au 11 juin 2015, Alex Rugamba, responsable du secteur Énergie à la Banque africaine de développement (BAD) constatait amèrement que «seulement 5% du potentiel hydroélectrique de l'Afrique est utilisé». Et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique que l'eau pourrait fournir jusqu'à 300 GW et un pays comme la République démocratique du Congo, qui compte plus de 200 sites hydrauliques, pourrait à lui seul couvrir 100 GW. Reste que les obstacles à la réalisation des projets hydroélectriques en Afrique paraissent difficiles à franchir. Ensuite, se pose la question de la maintenance des infrastructures dont l'Afrique n'est pas

vraiment reconnue pour être la région où cette culture est la mieux partagée.

«L'idée d'une agence panafricaine passe mal»

Mais visiblement, en dépit de tous ces atouts et des efforts effectués par ses dirigeants, l'accès à l'électricité reste un problème majeur. Parce qu'il conditionne l'accélération du développement de l'Afrique et peut devenir un moteur de croissance pour l'Europe. Développement de l'agriculture, des infrastructures en matière de santé, de sport et de culture, de l'accès à l'eau potable, consolidation du lien social et des pratiques démocratiques.

D'où la sonnette d'alarme tirée par Jean-Louis Borloo: «Cette situation n'est tenable ni pour l'Afrique, ni pour l'Europe, ni pour le reste du monde. Il s'agit bien évidemment d'une urgence sociale. Pour que les enfants puissent faire leurs devoirs le soir, pour que les femmes cessent d'accoucher dans le noir, pour que les médicaments puissent être

conservés dans des frigos, pour que la jeunesse d'Afrique envisage un futur prospère sur son propre continent, il faut que l'accès à l'électricité se généralise», précise encore l'ancien ministre de l'Environnement de Nicolas Sarkozy, avant d'ajouter: «Il s'agit également d'une urgence économique. Le développement de l'électrification offrirait de nouvelles perspectives aux entreprises africaines, ce qui bénéficierait par ricochet aux économies européennes et mondiales. Gardons à l'esprit que si la croissance des pays africains passe de 5% à 15% par an, cela accroîtra la nôtre de 2%. L'Afrique est, pour l'Europe en particulier, un relais de croissance formidable». Enfin, un continent éclairé c'est aussi un gage de sécurité et de stabilité avec la garantie d'une meilleure circulation de l'information que ce soit via l'Internet ou la téléphonie mobile.

A la lumière du constat qu'il a dressé sur l'urgence de l'électrification de l'Afrique, l'ancien ministre français de l'écologie s'est mis à sillonner la planète pour rallier les décideurs à cette cause noble. Il estime d'ailleurs que son financement ne devrait poser aucun problème. Il suffirait que les pays développés acceptent de doter cette agence de cinq milliards d'euros par an pour réunir par le biais des investisseurs privés, quelques 20 milliards d'euros annuels: «On estime à 50 milliards le montant des subventions nécessaires, à 250 milliards le total des investissements pour aboutir, d'ici 15 ans, à un taux d'électrification de 80% sur le continent», martèle Jean-Louis Borloo. De fait, plusieurs entreprises françaises impliquées dans des programmes humanitaires d'électrification en Afrique ont déjà marqué leur accord pour appuyer le projet à l'instar d'EDF et IFC (dont le partenariat en 2014 dans le cadre de la Banque mondiale est destiné à mettre au point des solutions durables d'électrification hors réseau dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne), du groupe Schneider Electric (qui a annoncé début mars 2015, la création d'un fonds de 54,5 millions d'euros investis auprès d'une vingtaine de PME africaines sur 5 ans pour l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne), le groupe Bolloré, la RATP, Veolia, Bouygues, l'Agence française de développement, Orange ou encore la Caisse des dépôts.

L'avocat de formation croyait avoir peu d'effort à déployer pour convaincre les palais présidentiels et les puissances financières de la nécessité à mettre sur pied une agence panafricaine pour

l'électrification du continent noir. De la Guinée au Mali en passant par le Gabon, au Cameroun, en Angola ou encore au Maroc et à New York où il était dans la délégation officielle de François Hollande pour assister à la signature de l'accord de Paris sur le Climat, le 22 avril 2016, Jean-Louis Borloo n'a pas ménagé son énergie pour sensibiliser sur son projet. Mais son obstination à vouloir absolument la création d'une nouvelle institution internationale a du mal à passer. Même à l'Élysée où on affirme soutenir le plaidoyer de Jean-Louis Borloo pour les énergies renouvelables en Afrique, on s'en presse de préciser qu'il n'est chargé d'aucune mission officielle et la France investira comme prévu 400 millions d'euros dans l'Initiative africaine en 2016.

Prime à une «Initiative africaine»

La démarche proposée par Jean-Louis Borloo dérange. Peut-être bouscule-t-elle un peu trop les pratiques habituellement de mises pour le montage des projets de développement. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'est pas la voie privilégiée par l'Union africaine(UA), ni l'option arrêtée lors de la Cop 21 à Paris pour encourager l'électrification de l'Afrique et booster le développement du continent. Car l'Union africaine, même si elle partage le fait que la création d'une agence panafricaine pour l'électrification de l'Afrique permettrait de recruter plusieurs centaines de fonctionnaires pour assurer le fonctionnement de la structure, reste persuadé que seule une initiative africaine est la solution adéquate au problème de l'électrification du continent.

C'est une autre solution qui a été largement plébiscitée lors de la Cop 21 à Paris, en 2015. L'Initiative africaine sur les énergies renouvelables (AREI) a recueilli l'adhésion de plusieurs pays qui ont promis une contribution de 10 milliards de dollars pour permettre d'installer dans un premier temps 10 gigawatts (GW) de capacités électriques supplémentaires en Afrique à l'horizon 2020. Une première étape qui devrait faciliter l'appropriation complète du projet par les institutions panafricaines et l'approbation par le comité des chefs d'États africains sur le changement climatique, afin de porter à 300 GW d'ici 2030 la puissance des installations pour les énergies renouvelables: éoliennes, solaires, hydrauliques. Ce qui devrait conduire à doubler le parc énergétique du continent africain, toutes énergies confondues. L'armature de cette Initiative africaine se

met progressivement en place. Le scientifique malien Youba Sokona, vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été choisi pour piloter la petite structure chargée d'identifier, dans les mois à venir, les projets visant à atteindre les 10 GW dans les cinq ans à venir. Par ailleurs, la Banque africaine de développement (BAD) devrait héberger l'équipe d'une quinzaine de personnes et le fonds alimenté par les bailleurs. La Banque mondiale, la France et l'Allemagne ont mis leurs experts à contribution pour l'évaluation des projets.

Parallèlement, le projet soutenu par la Fondation «Energies pour l'Afrique» poursuit son petit bonhomme de chemin. Le président Alpha Condé, dont les relations d'amitié avec Jean-Louis Borloo ne sont plus à démontrer, a été nommé «Coordinateur du plan de soutien à l'électrification de l'Afrique», lui qui a été choisi depuis janvier 2016 par l'Union africaine pour être «coordinateur des engagements de l'Afrique dans les négociations mondiales sur le changement climatique», provoquant la colère de l'Égypte: «La nomination d'Alpha Condé n'a pas été débattue lors de l'assemblée de l'UA. Nous ne savons pas d'où elle sort», avait-on indiqué dans l'entourage de Khalid Fahmi, le ministre de l'environnement du pays des Pharaons. Ce qui n'a pas empêché la tenue d'une table ronde à Bruxelles, en Belgique, en juin 2016 avec les bailleurs de fonds pour faire avancer la mise en place de l'agence. Mais il est aussi juste de rappeler que certains pays du continent, notamment d'Afrique de l'est, ont misé depuis quelques années déjà sur la géothermie pour produire l'électricité. Et un pays comme le Kenya produit la moitié de son électricité grâce à la géothermie ce qui a permis à toutes les écoles du pays de bénéficier de l'éclairage de cette source depuis le mois d'avril 2015, même si le taux d'électrification de l'Afrique subsaharienne (31%) reste l'un des plus faibles des régions en développement dans le monde.

Alors, agence panafricaine ou Initiative africaine? Peu importe. A condition que l'objectif poursuivi par l'une ou l'autre structure soit atteint: permettre l'électrification de toute l'Afrique pour accélérer la croissance économique et le développement durable du continent. Et à Paris, où se trouve le siège de la Fondation «Energies pour l'Afrique», on affirme que les deux initiatives ne sont absolument pas concurrentes.

Partenariat

PROPARCO ET Hysacam SE DONNENT LA MAIN

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de camions, Hysacam a fait appel à PROPARCO, une filiale de l'Agence Française de Développement. PROPARCO se porte caution auprès des banques pour faciliter cette acquisition.



Jean Loïc AMOUGOU

PROPARCO a effectué plusieurs missions au Cameroun ces derniers mois pour parachever le projet d'achat de 200 camions pour le compte d'Hysacam. Plus concrètement, Il s'est agi pour PROPARCO d'étudier la possibilité d'accorder une garantie bancaire d'une valeur de 15 millions d'euros auprès des banques camerounaises pour financer le renouvellement de la flotte de camions-bennes d'Hysacam.

Pour y parvenir, PROPARCO a, courant août 2016, procédé à une évaluation environnementale et sociale des activités d'Hysacam en « conduisant un diagnostic sur la collecte et le stockage d'ordures ménagères solides sur quatre villes couvertes par Hysacam ». Il s'agit des villes de Yaoundé, de Douala, de Bertoua et d'Edéa.

Hysacam n'est pas la première entreprise à bénéficier de l'accompagnement de PROPARCO. Cette filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, intervient depuis près de 40 ans en faveur

du développement dans les pays du Sud. Elle joue un rôle essentiel au sein du groupe AFD et du dispositif français de coopération : le financement et l'accompagnement de projets d'entreprises et d'institutions financières dans les pays en développement et émergents, de la PME au groupe bancaire régional, en passant par les établissements de micro-finance.

Les actions de PROPARCO consistent à encourager les entreprises et les institutions financières du Sud à agir de façon responsable dans les pays où elles sont implantées. Plus concrètement PROPARCO « accompagne ses clients dans la maîtrise des impacts de leur activité sur la société et le milieu naturel, et plus largement dans l'amélioration de leurs pratiques en matière environnementale (réduction des émissions de gaz à effet de serre, valorisation des énergies renouvelables...), sociale (amélioration des conditions de travail, lutte contre les discriminations...) et de gouvernance (lutte

contre la corruption, transparence de l'information ...) »

PROPARCO est présente dans 80 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou encore du Moyen-Orient.

En 2013 par exemple, les financements accordés en 2013 par Proparco ont contribué à :

- accroître les revenus des États à hauteur de 429 M€ par an.
- créer et maintenir 125 000 emplois directs et 147 000 emplois indirects.
- Produire une puissance énergétique renouvelable ou récupérée de 2 748 GWh par an.
- réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 870 000 teq CO₂.

Les financements de PROPARCO se portent sur des « projets économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables ».

Donc, l'accompagnement d'une entreprise par PROPARCO est un indicateur de la sa crédibilité.

DOSSIER



COP22
MARRAKECH
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016

LE MAROC ACCUEILLE LA COP 22

La Cop 22 a pour mission de « **développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima puis Paris-Marrakech** ». Hakima El Haité, ministre déléguée chargée de l'Environnement avait indiqué à Lima, devant l'Assemblée générale de la conférence tenue en décembre 2014 que « **Lima est la COP des négociations, Paris est celle des décisions** », mais la Cop 22 sera « **La Conférence de l'action** ».

C'est du moins ce que souhaite le Gouvernement marocain. Dans ce dossier, une évaluation des enjeux est faite. Où en est le Maroc lui-même ? Quel Maroc

accueille cette Cop de l'action ? Pourra-t-il impulser une dynamique nouvelle, celle que Laurent Fabius, ancien Président de la Cop appelle de tous ses vœux ? Le G20 réunit les 4 et 5 septembre 2016 en Chine, n'a pas réussi à persuader les plus grands pollueurs à engranger concrètement les résolutions de Paris. Car il y a des conditions draconiennes pour que les résolutions soient effectives. Il faut que 50 % des pays qui émettent le plus ratifient l'accord. Or au moment où nous mettons sous presse, rien n'est encore gagné. Le Maroc pourra-t-il transformer la donne et l'Afrique sera-t-elle le rendez-vous de l'action ?



Maroc-Afrique ENTRE AMOUR ET DESAMOUR

Le Maroc redevient africain après 32 ans d'absence. Le Royaume a demandé à réintégrer l'Union africaine. Il s'était retiré de l'organisation panafricaine en 1984 pour protester contre la reconnaissance de la République du Sahara occidental.

Jean Loïc Amougou

La politique de la « chaise vide » n'a finalement pas été payante. « *Le moment est arrivé* » pour que le Maroc retrouve sa « *place naturelle* » au sein de l'Union africaine (UA), écrit Mohammed VI dans le message adressé au 27^e sommet de l'UA qui s'est tenu en juillet dernier à Kigali (Rwanda). Ce retour n'est lié à aucun changement de position au sein de l'organisation africaine sur la reconnaissance de la République du Sahara occidental (RASD) et son soutien au Front Polisario à sa tête. De son côté le Maroc continue de considérer le Sahara occidental, évacué par l'Espagne en 1975, comme sa « *province méridionale* ».

Le retour de Rabat au sein de l'UA ne vaut donc pas acceptation de ce que le Maroc dénonce comme un fait accompli : « *L'Union africaine n'est-elle pas en contradiction évidente avec la légalité internationale ? Puisque ce prétendu Etat n'est membre ni de l'Organisation des nations unies, ni de l'Organisation de la coopération islamique, ni de la Ligue des Etats arabes, ni d'aucune autre institution sous-régionale, régionale ou internationale* », rappelle Mohammed VI dans le message remis par son envoyé spécial à Kigali.

Stratégie dynamique

En réintégrant l'UA « à la demande de ses amis », comme le précise son souverain, Rabat tente de jouer de son influence à l'intérieur de l'organisation plutôt qu'en lui tournant le dos. Ses amis sont devenus plus nombreux depuis son départ de l'organisation panafricaine, en 1984. Madagascar, le Burundi, le Bénin, la Guinée-Bissau, le Togo, la République du Congo (RDC, l'allié de toujours de Rabat), la Guinée Equatoriale, le Cap-Vert, la Zambie, Sierra Leone, le Swazi-

land, le Zimbabwe, le Tchad, le Burkina Faso, le Liberia, le Malawi et le Kenya) ont retiré leur reconnaissance à la République du Sahara occidental (RASD). Le royaume reprend sa place dans l'Afrique institutionnelle après avoir développé ces dernières années une stratégie dynamique en direction du Continent. « Depuis son départ de l'UA, le Maroc a paradoxalement renforcé ses liens avec le continent africain en privilégiant le partenariat économique et l'union économique », écrit le quotidien francophone marocain, le Matin du Sahara.

La question du Sahara occidental envenime les relations entre l'Algérie et le Maroc et divise leurs alliés africains. Or samedi, à la veille du Sommet de Kigali, une visite surprise et exceptionnelle du ministre marocain délégué aux Affaires Étrangères, accompagné du patron de la DGED (Direction générale des études et de la documentation, le contre-espionnage marocain) a eu lieu à Alger. Le Maroc a pris soin de sonder l'Algérie avant de formellement présenter sa demande de réintégration à l'UA.

La reprise de contact entre Alger et Rabat n'a pas changé le ton acrimonieux, notamment dans les médias, entre les deux pays. Le site d'information officieux TSA (Tout sur l'Algérie) présentait la demande du Maroc de réintégrer l'UA comme « Une défaite diplomatique et politique ». « *La chaise vide n'ayant pas porté ses fruits, le voisin de l'Ouest revient par la petite porte* », lit-on sur le site algérien. Le site soutient que « *L'annonce récemment par le Maroc de son retour au sein de sa famille institutionnelle, l'Union africaine, n'est que l'un de ces nombreux signes de la forte volonté qui anime le Royaume pour soutenir l'unité et la complémentarité entre les États*

africains et le rejet des graines de la division, mais aussi de son souci pour la coordination de leurs positions afin de défendre d'une seule voix leurs intérêts sur la scène internationale, à même de rendre justice à ce continent qui souffre toujours du lourd héritage de la colonisation. »

En effet, cette annonce, ainsi que le soutien à grande échelle dont elle a bénéficié, est le témoignage impressionnant de l'attachement du Maroc à ses racines africaines, un attachement qui ne s'est guère révélé avec les positions fermes du Royaume dans la défense des intérêts du continent sur la scène internationale, et dont les initiatives et multiples projets lancés par le Souverain personnellement à chacune de ses visites dans nombre de pays du continent, n'en seront certainement pas les derniers.

Du logement à la santé, des infrastructures au tourisme, ou encore la formation professionnelle et les groupes d'impulsion économique mis en place par le Maroc avec certains pays du continent, le Royaume continue de fournir les preuves de son implication au service du continent et son développement, tout en plaçant l'élément humain au cœur de cette politique, l'objectif étant que les différents projets et initiatives puissent toucher de près les citoyens africains et contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie.

Cette vision a permis au Maroc de se positionner en tant que troisième investisseur étranger sur le continent, selon la Banque africaine de développement qui a confirmé récemment que « *le Maroc s'est imposé en tant qu'investisseur de poids sur le plan continental, au sud du Sahara* ».

HASSAN II

LA MARCHÉ VERTE ET LE NATIONALISME MAROCAIN

Le 6 novembre 1975, quelque 350 mille Marocains choisis parmi un million de volontaires entament sous l'impulsion de sa Majesté le roi, une grande marche pacifique depuis le Maroc jusque vers le l'espace territorial alors appelé «Sahara espagnol» et qui porte aujourd'hui le nom de Sahara occidental disputé avec le Front Polisario. Une expédition qui vise à récupérer une région historiquement considérée comme une partie du Sahara marocain. Et ce en dépit des injonctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis, la date est restée mémorable dans l'inconscient collectif du royaume chérifien.

Jean-Célestin EDJANGUE

C'est l'un de ces événements qui forgent la conscience d'un peuple, d'une nation, d'un royaume. Parce qu'il permet d'écrire l'histoire, de graver dans du marbre le sentiment national, d'apprendre aux générations entières non seulement de marcher droit partout mais aussi de regarder le monde entier dans les yeux sans sourciller.

La Marche Verte est une conséquence directe de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, rendu sur la demande d'Hassan II, reconnaissant les liens d'allégeances et le droit à l'auto-détermination des peuples. Ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes suppose que chaque peuple peut choisir librement la forme de son régime politique, sans influence étrangère. Le problème vient de ce que la mise en pratique de ce principe ne va pas vraiment de soi. Car aucun texte ne s'est jusqu'ici penché sur la définition claire de ce qu'est un peuple. Aussi, les Etats comme les partisans de l'auto-détermination ont chacun des arguments juridiques et politiques louables.

«Dispute coloniale et bataille juridique»

Cette ambiguïté a facilité l'intervention des Forces armées marocaines peu avant la Marche Verte dans l'Est du territoire correspondant alors au «Sahara espagnol», puis occuper plusieurs points stratégiques avant de prêter main forte aux 350.000 volontaires civils marocains désarmés portant chacun un Coran et un drapeau national qui, à la demande d'Hassan II, vont prendre possession du Sahara occidental, le 6 novembre 1975. Alors même que l'Espagne ne s'était pas encore retirée de la région. Trois jours après le souverain chérifien considérant qu'il a atteint ses objectifs politiques et symboliques, demande le retrait de ses troupes. En réalité, le Maroc revendique l'espace du Sahara occidental depuis 1956, année de son retour à la souveraineté territoriale. Mais, le royaume chérifien a un concurrent sérieux qui tergiverse sur ses ambitions sur la même zone, l'Espagne. Cette dernière annonce l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour 1975. Ce que rejette le Maroc, craignant l'indépendance du territoire, et qui en profite pour saisir la Cour internationale de justice. L'avis rendu par cette cour reconnaît que le Sahara occidental n'était une possession d'aucun pays, puisque son territoire ne relève d'aucun Etat. C'est une «Terra nullius», c'est à dire un

territoire sans maître. C'est incontestablement un succès diplomatique et juridique pour Hassan II. Pendant le XVIIIème siècle, le principe «Terra nullius» a été utilisé pour légaliser la colonisation des terres occupées par certaines populations indigènes ne disposant pas de système étatique organisé. Ce principe fut notamment invoqué pour justifier la colonisation de l'Australie par les Britanniques ou encore l'expropriation des terres aborigènes. Il a fallu attendre 1992 pour que la Haute Cour d'Australie invalide ce principe, mais de manière rétroactive. Le 16 octobre 1975, l'avis de la Cour internationale de justice, donné à la demande de l'ONU, indique que: «ne peuvent plus être considérés comme Terra nullius les territoires habités par des tribus ou des peuples ayant une organisation sociale et politique».

L'Espagne, le Maroc et la Mauritanie signent alors les accords de Madrid qui stipulent le transfert de la souveraineté des deux tiers septentrionaux du territoire au Maroc et le tiers restant à la Mauritanie. Le retentissement de l'événement est tel que pour le commémorer, la date du 6 novembre devient officiellement jour de la fête nationale au Maroc.

Pour célébrer le 40ème anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2015, à Laâyoune, sa Majesté le roi Mohamed VI entendait à la fois perpétuer l'action de son père, Hassan II, mais également envoyer un signal clair à la communauté internationale: le royaume du Maroc est fier de l'acte que représente la marche verte. Plusieurs millions de marocains et des invités venus de tous les coins du monde participent à la célébration. Comme d'anciennes gloires de football mondial comme Diego Maradona, George Weah ou encore Abedi Pelé, qui se sont retrouvées pour un match exceptionnel de gala au stade Sheikh Mohamed Iaghdaf, à Laâyoune, dans le nord du Sahara occidental devant quelques 30.000 spectateurs. Comme un symbole! Puisque ce stade, construit en 1984 et rénové en 2011 avec une pelouse synthétique, est l'enceinte du club de la Jeunesse d'El Massira.

«L'unité nationale et le patriotisme»

Le renforcement du sentiment national autour de la marche verte passe aussi par une organisation tournante de la célébration. C'est ainsi que Rabat, la capitale, a accueilli les festivités du 41ème anniversaire de la cette

marche. A cette occasion environ trois millions de personnes provenant de diverses régions du monde ont arpenté les rues de la capitale du royaume chérifien en scandant comme un seul homme: «le Sahara est marocain». Comme pour renvoyer l'image d'un royaume qui fait bloc autour de l'intégrité territoriale face à la position des Nations Unies. Il faut dire que les dérapages verbaux du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, qui continue de mettre en cause «l'occupation» du Sahara marocain par le royaume chérifien, ont poussé encore davantage de Marocains à répondre à l'appel lancé quelques heures auparavant par une coalition de syndicats, partis politiques et d'organisations de la société civile. Femmes, hommes, jeunes et enfants, les manifestants ont tenu à se rassembler comme lors de toute première Marche Verte pour témoigner de leur élan de patriotisme. Les citoyens ordinaires côtoyaient ainsi des militants associatifs, des représentants syndicaux, des décideurs économiques ou encore des vedettes artistiques et des hommes politiques. Mohamed Nabil Benabdellah, Secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS) s'est félicité de cette forte mobilisation tout en réaffirmant l'attachement du royaume au Sahara marocain: «Le peuple marocain effectue aujourd'hui une nouvelle Marche Verte avec des effectifs beaucoup plus importants et surtout avec des générations nouvelles. Il y a donc une continuité. Le peuple marocain ne cédera pas sur son Sahara et rejette les déclarations du Secrétaire général de l'ONU. Le Maroc n'acceptera jamais toute déviation des résolutions des Nations Unies. Quelle que soit la partie derrière ces déclarations, le Maroc les refuse. Je ne peux pas pronostiquer sur la suite mais l'essentiel, c'est que le Maroc reste dans son Sahara». Le bras de fer entre le Maroc et la communauté internationale a poussé le royaume chérifien à claquer la porte de l'Union africaine de 1984 à juillet 2016. Puisque le Maroc a officiellement formulé sa demande de réintégration de l'UA lors du Sommet de Kigali, au Rwanda.

La Marche Verte a donc, de toute évidence, contribué à fonder le sentiment national et patriotique des marocains. L'événement a également permis de faire avancer le droit international, en ce qui concerne le principe de la Terra nullius.

Politique énergétique

LE MAROC SE MET AU VERT

Pour combler ses besoins en énergie estimés à 90%, le pays a engagé une réforme basée sur les énergies renouvelables dont les premiers effets sont visibles.



Eric Vincent FOMO

Depuis 2009, le Maroc est engagé dans un vaste programme d'énergie solaire, qui ambitionne de réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Dans cette dynamique, l'accent est mis sur le mix énergétique qui intègre le développement des énergies renouvelables solaire et éolienne. L'une des priorités majeures de la nouvelle stratégie énergétique élaborée par le gouvernement est de porter à 42% la contribution des énergies renouvelables dans la production électrique en 2020. Avec un programme de 4000 Mégawatts, le Maroc a lancé les plans solaire et éolien répartis à part égale en capacité pour un investissement de près de 100 milliards de dirhams marocains. Cette stratégie volontariste et ambitieuse intègre, entre autres composantes, la création d'un fonds de développement énergétique doté d'un milliard de dollars US provenant des dons du Royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et d'une contribution du Fonds Hassan II, et de la Société d'Investissements

énergétiques (SIE) dotée d'un milliard de dirhams dont le but est d'investir dans des projets EnR ; la mise en place d'un nouveau cadre législatif, notamment la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables, et la loi n°16-09 relative à la création d'une Agence dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ; la création d'une Agence nationale de l'énergie solaire (MASEN) pour gérer le programme solaire de 2000 MW à l'horizon 2020 dont l'enveloppe est de 74 milliards de dirhams...

Des réalisations importantes

L'un des fleurons de la réforme énergétique engagée en 2009 est la construction d'une immense centrale solaire à Ouarzazate, où le Plan solaire marocain (PSM) 2010-2020 a été dévoilé. Le PSM se matérialise par la création de cinq centrales dans la région d'Ouarzazate : Aïn Béni Mathar, Fom Loued, Boujdour et Sebkhath Tah. La plus grande centrale, baptisée Noor, d'une capacité de 500 MW, est en cours de réalisation. C'est un

modèle unique du partenariat public-privé (PPP). Le projet est scindé en trois tranches (Noor I, II et III). La réalisation de la première tranche, Noor I, d'une capacité de 161 MW, a débuté en 2012 et la station inaugurée début 2016.

L'éolien offre également un potentiel extraordinaire, estimé à 25 000 MW. Un programme a été lancé pour la période 2010-2020 pour un investissement d'environ 31,5 milliards de dirhams. Ce programme vise à réaliser plusieurs parcs éoliens dans différents sites du pays : Khoudia Al Baida, Tarfaya, Akhfenir, Tanger, Tétouan, Taza, etc. Le privé n'est pas en reste. Conformément à la loi 13-09, l'État a autorisé les industries énergivores (ciment, sidérurgie, etc.) à créer des parcs éoliens afin de couvrir leurs besoins. Aujourd'hui, les capacités installées par le secteur privé dépassent les 400 MW. Précurseur dans ce domaine, Lafarge Ciments produit actuellement plus de 80 % de sa consommation énergétique via son propre parc éolien.

LA VILLE DE MARRAKECH SE PREPARE

Hommes politiques, industriels, experts et ONG sont attendus au Maroc pour la COP 22 prévue du 7 au 18 novembre à Marrakech.

Florine NSEUMI Léa et les Agences

Sur le sol africain, la COP22 ne pourra pas faire l'impasse sur les promesses des pays riches d'abonder un fonds vert de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays en voie de développement à s'adapter aux changements climatiques. "Paris a créé une confiance qui perdure, Marrakech sera une autre histoire, celle très concrète de la mise en œuvre et notamment en faveur des pays pauvres les plus vulnérables pour qui Paris a créé une énorme attente". A exposé le 9 juin dernier à Paris Hakima El Haite, ministre de l'Environnement du Maroc et organisatrice de la prochaine conférence. De même, la COP22 a l'ambition de résoudre le problème des transferts de technologie entre le nord et le sud en définissant notamment une liste de technologies propres de base comme les panneaux photovoltaïques qui puissent être construits dans les pays qui vont les utiliser. Sur les 25000-30000 participants attendus, seulement 13 000 seront accrédités par le Secrétariat Général de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ce qui leur donnera accès à la zone dite bleu, géré par l'ONU. Par ailleurs sont attendus 1500 journalistes, 8000 délégués de la société civile et des députés du monde entier. La COP 22 va se dérouler sur un terrain de 25 hectares situé à Bab-Ighli à Marrakech (le long des remparts de la Médina). Les participants seront répartis en 4 zones.

FEUILLE DE ROUTE

Il n'est pas question donc d'attendre la ratification de l'accord de Paris par 55 pays représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre qui devrait intervenir au mieux en 2017. Les pays sont invités à revoir leurs engagements et à approfondir leurs actions de limitation des émissions dès cette année. C'est le but ultime de la "feuille de route" des toutes nouvelles "championnes pour le climat" Hakima el Haite et Laurence Tubiana nommées par l'ex-président de la COP



21 Laurent Fabius début 2016 pour un mandat courant jusqu'en 2020. "Nous considérons que nous devons être une interface entre l'action sur le terrain et le processus de négociation de la convention climat de l'ONU, écrivent les deux championnes dans le texte présenté à Rabat. Nous entendons assurer le suivi de la mise en œuvre des initiatives existantes pour démontrer la crédibilité, promouvoir les meilleures pratiques et en améliorer l'exécution".

Suivant de longue date les négociations climat, Hakima El Haite et Laurence Tubiana entendent faire le lien entre les initiatives prises par les villes, les industriels et la société civile et les engagements des Etats. Lancé lors de la COP20, le plan d'action Lima-Paris recense toutes les actions entreprises par ces acteurs non-étatiques qui n'ont pas voix au chapitre dans les négociations onusiennes. Le rôle des championnes sera donc d'inclure ces engagements locaux dans les contributions volontaires des Etats. Il s'agit d'obtenir à terme que collectivités et entreprises deviennent des membres à part entière de la négociation climat. D'ici la COP22, pas moins de 9 réunions internationales se tiendront sur le territoire marocain pour faire le tour de tous les acteurs de la négociation climat. Citons notamment la rencontre des leaders féminins (femmes politiques, dirigeantes d'entreprises, militantes environnementales et sociales, etc.) le 30 septembre à Skhirat.

Préparatifs

La Ville Ocre a lancé de gros chantiers pour être en phase avec cet événement climatique mondial. Les chantiers en cours : construction d'un centre de tri sélectif afin de produire du biogaz qui sera ensuite transformé en électricité. Notons également la rénovation du parc d'éclairage publique avec comme ambition une

réduction de 60% de la facture énergétique de la ville et faire ainsi 50 millions de dirhams d'économie par an. Il en est de même de la réhabilitation de l'actuelle décharge et création d'une décharge aux normes actuelles à 34 km de la précédente ; de la livraison avant la COP22 de 4 BHNS, bus électriques à haut niveau de service, à Marrakech gérés par la société espagnole Alsa. La création d'un parc photovoltaïque Sumitomo est également prévue.

Financement de la COP 22

Les engagements annoncés au 12 avril 2016 sont répartis ainsi qu'il suit : le Gouvernement du Maroc : 300 000 000 dhs, l'Union Européenne : 22 000 000 dhs (55 000 000 dhs en négociation ; le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : 19 230 000 dhs et le Fonds international de développement agricole (FIDA) : 4 325 000 dhs.

Une COP (« Conference of Parties ») est une conférence annuelle sous l'égide des Nations Unies et qui a pour thème les changements climatiques. La future Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP) aura pour thèmes l'atténuation aux effets du changement climatique et l'innovation en matière d'adaptation. La COP 22 aura aussi pour mission de « développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima puis Paris-Marrakech ». Hakima El Haite, avait indiqué à Lima devant l'Assemblée Générale de la conférence tenue en décembre 2014, que « Lima est la COP des négociations, Paris est celle des décisions », mais la COP22, prévue au Maroc, sera « la Conférence de l'action ». Pour rappel, la 7ème Conférence des Parties à la Convention sur les Changements Climatiques (COP7) s'était déjà tenue à Marrakech en 2001. Ce sera à n'en pas douter l'événement majeur de l'Agenda de Marrakech 2016.

MARRAKECH FACE AUX PROJETS AFRICAINS DE CROISSANCE ENERGETIQUE



La ville ocre accueille la Conférence des nations unies sur le climat (COP 22) du 7 au 18 novembre 2016. Avec comme ambition d'accélérer la concrétisation des installations retenues par la Banque africaine de développement (BAD) et la France pour les énergies renouvelables en Afrique.

Jean-Célestin EDJANGUE

Le Maroc accueillera la Conférence des nations unies sur le climat du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech. C'est d'ailleurs la deuxième fois que la ville ocre va abriter cette rencontre après en avoir été l'hôte en 2001 (COP 7). Une conférence qui a donc nécessairement un parfum particulier. Non seulement parce que jamais une ville africaine ne l'a accueillie à deux reprises, mais également parce que la COP 22 se tient dans le sillage du succès incontestable de la COP 21 à Paris où un nouvel accord a été signé pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre à moins de 2°C. On comprend alors la mobilisation exceptionnelle qui semble se préparer autour de l'événement qui devrait recevoir environ 30.000 participants: 13.000 personnes accréditées par le Secrétariat Général de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(CCNUCC), 8.000 délégués de la société civile ainsi que des députés du monde entier, près de 1.500 représentants de médias et journalistes...

Une COP 22 qui a pour thème générale «l'atténuation aux effets du changement climatique et l'innovation en matière d'adaptation». Ce qui marque une sorte de continuité dans l'ambition observée depuis quelques années auprès des organisateurs. Puisque la COP 20, à Lima au Pérou, a pu être considérée comme celle «des négociations», la COP 21, à Paris, celle «des décisions» et la rencontre de Marrakech se veut «la Conférence de l'action». C'est aussi pour cela que Ségolène Royale qui doit passer le relais de la présidence de la conférence sur le climat à Marrakech, veut que la COP 22 soit une «COP Africaine». Elle qui avait déjà mis le continent africain, sa terre de naissance (elle est née au Sénégal),

le cœur de son mandat à la tête de la COP 21 entend bien regarder les choses en face, en considérant «l'Afrique comme victime du changement climatique», mais aussi l'Afrique comme solution», indique-t-elle.

«Une grande diversité de projets»

En décembre 2015, au Bourget, au moment où dix bailleurs de fonds avaient engagé 10 milliards de dollars pour l'installation de nouvelles capacités électriques vertes à l'horizon 2020 dans l'optique de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, Ségolène Royal expliquait: «Mon souci, désormais, c'est de savoir comment cette somme va être utilisée. Il y a une impatience très forte de la part des pays africains de voir concrètement s'accélérer la transition énergétique en Afrique.» Une allusion à peine voilée à la somme des projets déjà identifiés lors de sa



tournée africaine à Maputo au Mozambique (centrales solaires, extension du barrage de Cahora-Bassa, reprise du vieux projet de construction du méga barrage de Mpanda-Nkuwa, en Tanzanie ou encore en Ethiopie et qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de la Banque africaine de développement: hydrauliques, solaires, géothermiques, éoliens, pour des dimensions aussi variées que les 4500 mégawatts (MW) pour l'immense barrage d'Inga en RD Congo ou 5 mégawatts pour des petits projets au Kenya, sans oublier la ferme solaire Noor au Maroc, le parc éolien du Golfe de Suez en Egypte. Au total, une bonne vingtaine de pays africains bénéficient de ces projets.

Pour Said Ibrahim, le président de Casablanca Finance City authority qui organise dans le cadre et en prélude à la COP 22 de Marrakech le Climate Finance Day» (CFD) le 4 novembre 2016, à Casablanca, la finance privée doit jouer toute sa partition dans la lutte contre le changement climatique: «Casablanca prend le relais de «l'agenda de l'action» dans le domaine de la finance pour le climat, en lui donnant une nouvelle impulsion vers l'action concrète et vers le Sud et l'Afrique en particulier».

Les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, qui se sont tenues à Lusaka, la capitale de la Zambie en mai 2016, avaient notamment organisé un forum avec pour thème: «Vers la COP 22 à Marrakech: Quels enjeux?». Les débats programmés pour le 27 mai, ont permis d'aborder des problématiques économiques, environnementales et socioculturelles liées au déficit énergétique de l'Afrique.

Puisque plus de 600 millions d'Africains ne disposent pas d'électricité et quelques 700 millions d'habitants du continent manquent d'énergie propre pour la cuisson des aliments. Un constat alarmant qui a décidé les experts de la BAD à annoncer la mise en place d'un Partenariat transformatif sur l'énergie pour généraliser l'éclairage et l'alimentation en énergie du continent d'ici 2025 en faisant la part des choses entre la productivité économique et les émissions de gaz à effet de serre. L'institution financière panafricaine est persuadée que le développement énergétique de l'Afrique et la lutte contre le réchauffement climatique sont les deux leviers sur lesquels la mobilisation internationale doit s'appuyer pour favoriser l'émergence du continent africain.

«Parler d'une même voix et convaincre les décideurs»

Par ailleurs, lors de la Conférence internationale de l'eau et du climat à Rabat, la capitale marocaine, au mois de juillet 2016, les représentants ministériels des pays africains ont mis en exergue l'urgence de lancer un appel en faveur du droit d'accès à l'eau potable sur le continent. La région est en effet la principale victime des changements climatiques et espère encourager l'intégration des agendas de l'eau et du climat tant pour répondre aux besoins d'adaptation aux changements climatiques que dans l'optique de l'atteinte des Objectifs de développement durables (ODD). La table ronde sur «l'eau en Afrique et la justice climatique» a été l'occasion indiquée pour formuler différentes recommandations comme «Considérer davantage l'eau comme une priorité dans les solutions sur l'adaptation et que les politiques d'adaptation soient au

même niveau que celles d'atténuation lors de la COP 22; lancer un appel à l'action en faveur de l'eau et l'assainissement, adopter un plan d'action prioritaire pour l'eau en Afrique; favoriser l'accès au financement en ouvrant davantage les fonds d'adaptation, fonds verts à des projets au niveau du continent africain pour une meilleure gestion des ressources en eau, soutenir le développement des projets d'infrastructures, mobiliser les financements nécessaires pour soutenir l'Afrique dans l'élaboration des contributions efficaces en d'adaptation notamment dans le domaine de l'eau et mettre en œuvre les mesures envisagées dans le cadre de ces contributions; renforcer les capacités, la gouvernance, le suivi et l'évaluation des politiques, améliorer des connaissances de la ressource et des impacts aux changements climatiques; encourager l'implication de la société civile dans les programmes d'adaptation aux changements climatiques».

Des recommandations qui s'inscrivent dans le processus de la mise en application de l'accord de Paris sur le climat (COP 21) et qui impose à l'Afrique de parler d'une même voix à Marrakech (COP 22) pour inverser un rapport de force pas toujours favorable à l'échelle internationale, comme l'a souligné la ministre marocaine en charge de l'eau, Charafat Afailal: «Ce n'est qu'une première étape. Maintenant la trajectoire est claire, il faut passer à l'action à travers le monde, le plaidoyer, le lobbying auprès des décideurs et auprès des gens qui vont mener et conduire les négociations sur le climat et les responsables des fonds afin de donner à l'eau sa place. Il faut continuer le combat pour rendre justice au continent africain, aux pays vulnérables qui subissent de plein fouet les impacts du changement climatique sans pour autant être de véritables responsables».

L'ensemble des projets listés représentent quelques 24 gigawatts (GW). Et si Ségolène Royal propose un travail de cartographie afin que l'objectif prévu par l'Initiative africaine de porter à 300 GW la puissance des installations en énergie renouvelables, d'ici 2030, on peut déplorer que nombre de petits pays soient pour l'instant exclus des bénéficiaires. Alors que les populations de ces pays sont aussi celles qui souffrent le plus de l'insuffisance des installations nécessaires à la promotion du développement durable en Afrique.



Le Roi Mohamed VI



**Hakima El Haïté,
Ministre marocain de
l'Environnement et
Présidente de la Cop 22**

LES ACTEURS MAROCAINS DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

QUI SONT-ILS ? QUE FONT-ILS ? COMMENT S'ORGANISENT-ILS ? QUELLES SONT LEURS PRIORITES ?

JANVIER NGWANZA OWONO

Les négociations internationales sur les changements climatiques sont entrées dans une nouvelle phase après la conclusion de l'Accord de Paris en décembre 2015. Celle-ci aboutit à la mise en œuvre des principales dispositions visant à l'atténuation des gaz à effet de serre pour les États développés, et par le lancement, en parallèle, de mécanisme de soutien aux États en développement pour l'adaptation aux changements climatiques. Cette évolution se traduit, pour les acteurs étatiques comme pour les acteurs non étatiques, par des mutations dans leur façon d'appréhender la lutte contre les changements climatiques. Ce d'autant plus que les processus de mondialisation ont rendu les acteurs non étatiques partie intégrante de la gouvernance mondiale. Bien que les acteurs non étatiques manquent souvent des formes traditionnelles du pouvoir politique/autorité.

En effet, le rôle joué par les acteurs non étatiques a changé au cours des négociations internationales sur les changements climatiques, à travers la diffusion transnationale d'informations, mais aussi via la formulation directe de propositions concrètes aux négociateurs étatiques. Les États ont enfin réalisé que de nouvelles idées étaient nécessaires pour parvenir à lancer une nouvelle dynamique, et que ces idées ne viendraient pas seulement d'eux. Aussi, la présidence française de la Conférence des parties (COP) en décembre 2015 a reconnu d'ailleurs que les ONG ont joué un rôle de premier plan à différents moments de la COP, pour enrichir les débats et mettre en œuvre les mesures de l'Accord à venir.

Le cas du Maroc, qui abritera la prochaine COP22 en novembre 2016, en est un exemple. Le rôle central de l'État marocain comme structure productrice d'un cadre juridique concrétisant les principales décisions prises par l'Accord de Paris, astreint les acteurs non étatiques à modifier à la fois leurs organisations et leurs stratégies. En effet, les acteurs du Maroc représentent le vaste éventail de

la société civile, qui a joué un rôle déterminant dans la mise sur agenda du problème climatique au niveau national sont ainsi confrontées à des évolutions. De même, les think-tanks, et les organisations de recherche, sont moins sensibles à ces évolutions. Mais la production de savoir n'est plus leur seule préoccupation : ils s'intéressent de plus en plus à la mise en œuvre des accords internationaux et à la cohérence entre l'action publique et les négociations internationales. Enfin du côté des entreprises, moins dépendantes du territoire national marocain, on remarque une profonde évolution dans les discours et au sein des organisations.

Les acteurs du Maroc de la lutte contre les changements climatiques représentent donc un vaste éventail de la société civile, qui sont présents à l'échelle nationale, continentale ou internationale. Militante, engagée et non étatique, ces acteurs sont incarnés par dix grandes catégories : les collectivités territoriales, les communautés autochtones, les ONG et associations, les syndicats, les jeunes, les femmes, les centres de recherche, les entreprises, les organisations agricoles et l'éco-citoyen.

• **Les collectivités territoriales** agissent en incitant les citoyens à modifier leurs comportements de façon durable et responsable. Via des politiques de transports, d'aménagement du territoire, de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou d'adaptation, elles montrent que la transition est possible.

• **Les communautés autochtones** contribuent très peu aux émissions de gaz à effet de serre, pourtant les changements climatiques représentent une menace pour la survie de ces communautés autochtones. Elles participent activement au maintien de nombreux écosystèmes, en s'appuyant sur leurs connaissances de la nature, dont elles dépendent pour vivre. Elles proposent des solutions innovantes et créatives pour faire face aux changements environnementaux.

• **Les syndicats** s'engagent et militent pour une décarbonisation de l'économie.

Leur rôle est de faire pression sur le Gouvernement pour qu'ils prennent des engagements durables tout en s'assurant que la période de transition respectera les droits des salariés.

• **Les ONG et associations climatiques** jouent un rôle central dans la lutte contre les changements climatiques. Elles font le lien entre la société civile et l'État, lancent des alertes et utilisent souvent leur pouvoir de pression contre le Gouvernement pour préserver de l'environnement.

• **La jeunesse** représente un pilier central de la société civile en matière de climat. De par leur connaissance des défis environnementaux à venir et leur envie de changer les économies futures, elle s'implique au quotidien pour bâtir des solutions durables.

• **Les femmes** sont au cœur des solutions climatiques de demain. Grâce à leur rôle de gestionnaire des ressources, comme l'eau et l'agriculture, dans certaines régions, elles sont au premier plan dans la lutte contre le changement climatique.

• **Les centres de recherche** s'attachent à mettre en lumière l'impact des changements climatiques sur l'environnement. Observateurs de l'écosystème et lanceurs d'alerte, les scientifiques ont permis de déterminer que les hausses de température devaient être limitées à 2°C avant la fin du siècle, afin d'éviter qu'elles ne causent des dommages irréparables à la planète.

• **Les entreprises** tentent de repenser l'économie globale. Start-ups innovantes ou entreprises internationales, des politiques internes et externes voient le jour afin de changer la consommation actuelle.

• **Les organisations agricoles** font face à un défi de taille : s'adapter à de nouveaux contextes, afin de pouvoir assurer la sécurité alimentaire de demain.

• **Les citoyens** contribuent à un monde décarbonisé, en sensibilisant à la cause environnementale, en agissant à leur niveau, en consommant différemment, durablement et d'une manière plus responsable.

Economy, Growth, Green Business

STATE OF THE ART IN MAGHREB



Julius TAYLOR

Transitioning to a green economy compliant with ecological balances and capable of opening new opportunities for wealth creation and sustainable jobs, has become part of a major objective of the new sustainable development strategies being pursued by some countries in North Africa, especially Morocco.

The Solar Plan (2009-20) aims to reduce Morocco's energy imports by installing 2GW from solar power by 2020 while supporting economic growth and creating employment; and to achieve industrial integration of concentrated solar power technologies.

Environmental constraints (water stress, land degradation, overly strong energy dependence, vulnerability to climate change, various types of pollution) and the limitation of economic growth and social development policies to create jobs and reduce social and spatial disparities, require a shift of economic modeling to that of a green and inclusive economy, driven by the private sector and able to create jobs, help reduce poverty and curtail territorial development imbalances.

These are the key issues for Morocco which has definitely made the green economy a strategic focus of its sustainable development policy. The country is committed to mobilizing all stakeholders and building innovative public-private partnerships (PPP) to increase environment-compliant investment likely to create value-added and sustainable jobs, especially for young people whose unemployment rate reached 19% in 2013.

Discussions are taking place for the establishment of a Green Investment Fund to encourage companies to initiate innovative projects. The establishment of innovative partnerships with the private sector, local communities and civil society is needed for building a green economy. Reforms (institutional, regulatory and financial) and incentive policies are already being implemented to improve the integration of environmental issues and promote the development of strategic sectors such as renewable energy, energy efficiency, water economy, sustainable solid and liquid waste management, inclusive agriculture, aquaculture and ecotourism.

Needed Efforts

Further efforts are needed in the following areas: adaptation and enforcement of regulations, environmental taxation, costing of environmental goods and services, sustainable and appropriate financing mechanisms, mobilizing knowledge and innovation, and finally monitoring and evaluation.

Building a green economy (a process, not an event), will not be possible without partnering innovatively with the private sector, local communities and civil society. Such partnerships should enable the mobilization of needed investments and technology solutions, local skills development and intensify the commitment and solidarity of all stakeholders. Eco-innovative SMEs will be the real driving force of the green economy.

The role of the banking sector in financing the green economy should be

strengthened to develop financial products geared towards the green economy.

The need to improve business competitiveness in the context of a green economy with high value-added requires innovation and technological development. Also, strengthening and adapting its national innovation system is a major challenge for Morocco, ranked

The Green Economy

84th out of 143 countries in the 2014 global innovation index, but still a limited performer, particularly in terms of innovation in the field of business and market sophistication. Funding for scientific and technical research, mainly public, did not exceed 0.8% of GDP in 2010 (against 2 to 3, 5% in the industrialized countries). Greening the economy will also require policy convergence and instrument adaptation, including (i) business industrial policy development and sustainable practices, (ii) territorial policies, (iii) national systems for training, education and innovation, and (iv) national systems for information, follow-up and evaluation. Finally, this process should be accompanied by continuous and inclusive communication and dialogue on the green economy.

Increasing green investment is a goal that has become a priority. Given its policy commitment to sustainable development, Morocco is firmly oriented towards promotion of the green economy. There are new green industries to support growth and generate jobs.



Ensemble, gardons Douala propre !

PAROLE DE TOUBIB !

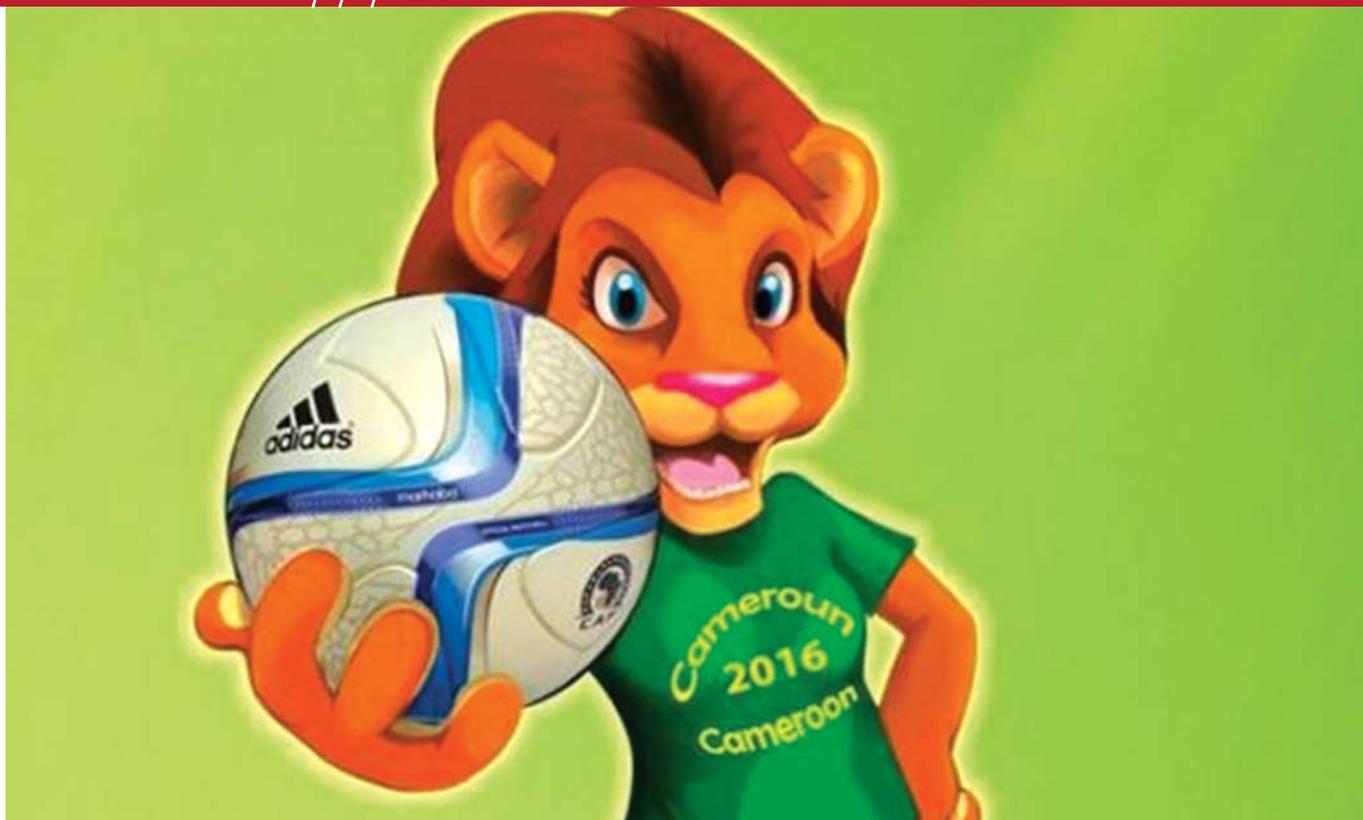
Si la propreté est une vertu morale, elle est aussi, et très concrètement, un bien public : à ce titre, elle est notre affaire à tous. La propreté de Douala concerne chacun de nous dans ses allées et venues, au quotidien. Il est temps d'ouvrir les yeux et de regarder bien en face: l'insalubrité nous cerne.

La saleté nous assiège. Et son cortège de maladie nous guette. Qui peut se prétendre à l'abri d'un microbe que le vent propagera de quartier en quartier ? Il n'y a pas de liesse quand la crasse n'est pas loin, omniprésente, nauséabonde. La vie suffoque sous cette étreinte de la malpropreté. Parole de toubib: il y a urgence en la demeure. L'asphyxie nous menace: agissons avant qu'il ne soit trop tard ! Hommes, femmes, adolescents et enfants valides, chômeurs ou travailleurs, industriels, entrepreneurs, commerçants, débrouillards, débrouillardes.

Douala ne sera jamais une belle ville sans votre participation active et enthousiaste. Comme plusieurs rivières forment un grand fleuve à leur confluence, faisons chacun un petit geste pour Douala, pour notre ville. Un tout petit geste pendant les Journées Citoyennes de Propreté, et Douala respirera.



Dr Fritz NTONE NTONE



Female AFCON PREPARATIONS FACELIFT YAOUNDE & LIMBE

Two towns, Yaounde and Limbe have been selected to play host to the competition. The 20, 000 capacity Omnisports Stadium in the Ngeme neighbourhood of Limbe has been completed by a Chinese firm, China Machinery Engineering Corporation, and works accepted since September 2014.

Julius TAYLOR

The 90x120m turf is fully ready to host matches of international magnitude. However, what is still left are indispensable outer works on surrounding facilities such as accesses, bypass roads and parking space. The Minister Delegate at the Presidency in charge of Public Contracts, Abba Sadou recently contracted the outer works of the Limbe Stadium to three firms to accelerate work so as to get all done in maximum eight months.

While MAG Sarl firm will be constructing the main access road into the west end of the stadium to the tune of FCFA 3.8 billion, BUNS will be in charge of bypass roads to be constructed at FCFA 7.66 billion. Meanwhile, Groupement Croisière BTP-Route d'Af will be given FCFA 5.4 billion to develop the parking space.

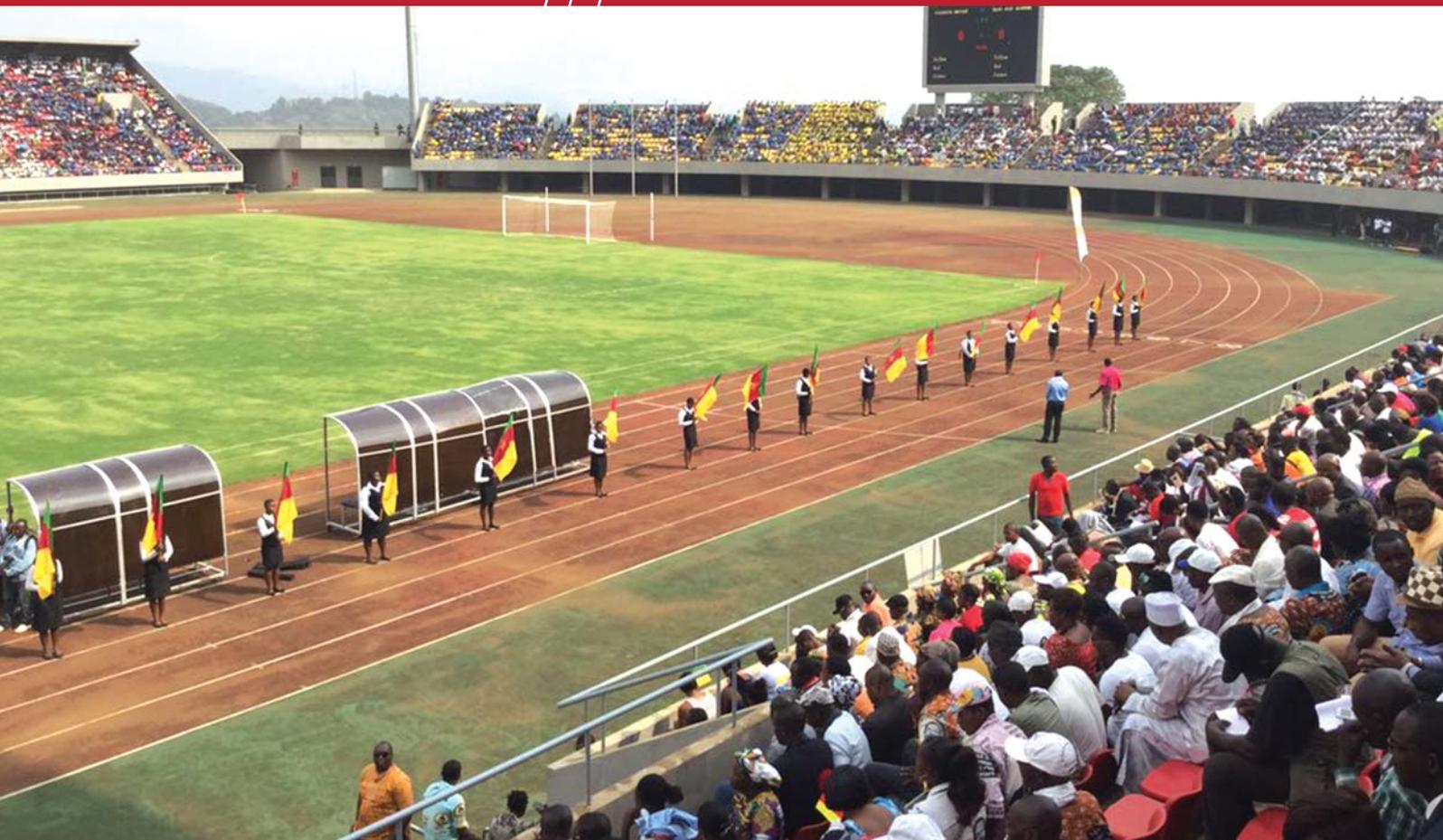
The Yaounde Omnisports Stadium in its current state, experts say, requires in-depth works to live up to the standards of an Africa Cup of Nations. This entails an intense renovation and the rehabilitation of three training grounds including the two annex stadiums of the Omnisports stadium and the Yaounde Military Stadium. Already, the contracts related to the fitting of seats, the rehabilitation of the playground and the athletics tracks of the Omnisports Stadium have already been awarded to two contractors.

Alcor Equipements will be given FCFA 3 billion to refurbish the seating space and China Shanxi Construction Engineering with FCFA 1.2 billion will be required to rehabilitate the turf and the athletics tracks of the stadium. Sinohydro Corporation Limited, another Chinese firm has been awarded

the contract to carry out civil engineering works at the annex 1 and 2 Military Stadium in Ngoa-Ekelle to serve as training ground. This will cost FCFA 3.2 billion.

Louis Berger announced it is providing project management oversight for the modernization of several stadiums in Yaoundé, Cameroon's capital and host city of the 2016 Africa Women Cup of Nations and the 2019 Africa Cup of Nations men's tournament. These projects to prepare for the jamborees have uplifted the looks of the capital city of Yaounde and South West port city of Limbe.

The project includes the modernization of two 1,000-seat training arenas, part of the multi-purpose Ahmadou Ahidjo stadium. The firm is also rehabilitating a 2,000-seat military arena located in Ngoa Ekelle. They will be modernized according to



the standards of the Confederation Africaine de Football (CAF) and the Federation International de Football Associations (FIFA) and will feature improved playgrounds, new tribunes, changing rooms and lavatories, among other amenities.

As part of the contract's first phase, Louis Berger prepared architectural and engineering studies for the modernization effort. Cameroon's Ministry of Public Tenders has already approved the findings of studies for six out of the project's eight specific objectives. Based on the firm's input, the client tendered the construction works. They will soon start under Louis Berger's supervision.

Accommodation Facilities

Stakeholders in the tourism sector are working to meet up with the requirement that each host town of the competitions be provided with at least three four-star hotels so that the competing teams can lodge in two while the officials occupy one. The Minister of Tourism and Leisure already came up with an emergency programme to this effect involving both the public and private sectors.

Speaking to the press after last Thursday's Council of Ministers meeting at Unity Palace, Prime Minister, Head of Government, Philemon Yang said, "we will begin very serious negotiations to get the money we need to build what we need to build."

Cameroon received a seal of approval from a Confederation of African Football (Caf) inspection team, as the country prepares to host the Women's Africa Cup of Nations in November.

At the end of the inspection, the head of Caf's delegation, Leodegar Tenga, said Cameroon was ready to "organise a good competition."

"We visited hotels and stadia, work is progressing. The competition is not tomorrow but in November and we believe that everything will be perfect by then," Tenga declared.

"The grass on the field is good, exactly what is needed - the best in the continent.

"Issues of visas and transportation may have to be resolved before the tournament, and Cameroon will organise a good competition," Tenga added.

The inspection team, who visited

Yaounde, Buea and Limbe, thanked the organizing committee for the reception they received in Cameroon which Tenga said "facilitated our work."

Acknowledging that the competition is not easy to organise, Tenga also extended the appreciation of Caf President Issa Hayatou to the Cameroon government for accepting to host the competition.

While those of 2016 are increasingly taking shape, financing is being sought to take 2019 works off the ground.

As 2016 and 2019 approach, the government of Cameroon is working tooth and nail to live up to expectation with the exigencies of hosting the Africa Cup of Nations (AFCON) in the female and male categories. Having requested and got the blessings of the Confederation of African Football to push the competition in the female category from October 8-22, 2016 to November 19- December 3, 2016, there seem to be concerted efforts to beat out laxity as well as pre-empt overdose of confidence which could all be prejudicial to the effective hosting of the continental fiesta.

G20

LES DEUX PLUS GRANDS POLLUEURS RATIFIENT ENFIN L'ACCORD DE PARIS

Les Etats-Unis et la Chine qui totalisent à eux seuls plus de 40% d'émissions de gaz à effet de serre, ont fini par ratifier l'accord de Paris sur le changement climatique qui avait été conclu le 12 décembre 2015 dans la capitale française.

Jean Loïc AMOUGOU



C'est un double évènement qui va faire date et qui sera décisif dans la lutte contre les changements climatiques. Les deux plus grands pollueurs de la planète ont ratifié quasi simultanément l'accord de Paris en début septembre. En effet, le président Barack Obama et son homologue chinois Xi Jinping, ont remis ensemble au Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, les instruments de ratification de ce traité visant à contenir le réchauffement climatique. Cette double ratification constitue un bond en avant dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est une énorme partie du chemin qui est accomplie, car les deux principales économies du globe sont responsables, à elles deux, de plus de 40 % des émissions planétaires. Le géant asiatique, qui tire encore plus de 70 % de son électricité du charbon, produit environ 24 % des émissions mondiales de CO2.

La ratification par la Chine de cet accord suppose qu'elle va déployer des efforts colossaux, car elle tire quelque 70% de son électricité du charbon. La Chine, premier producteur mondial de gaz à effet de serre (de 24% à 29 % des émissions mondiales de CO2 selon les études) est en proie à d'incroyables épisodes de pollution de l'air endémiques qui donnent lieu à ces images de chape grise étouffant ses grandes métropoles. La pollution est telle que les autorités ont fait fermer ces usines jusqu'à 300 km autour de Hangzhou pour garantir un ciel à peu près dégagé aux visiteurs du G20.

Les Etats-Unis sont les deuxièmes émetteurs avec 15%.

L'accord de Paris avait été signé en décembre 2015 par 175 pays à New York en avril dernier. Chaque pays devait par la suite le ratifier selon ses modalités propres, soit par voie parlementaire ou par voie décret.

Pour ledit accord entre en vigueur comme prévu, e, 2020, il doit être ratifié par au moins 55 pays représentant 55% d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète.

Jusque-là, seuls 23 pays sont allés au bout du processus : surtout des petits États insulaires, parmi les plus exposés, mais ne représentant qu'une part infime des émissions.

Le point sur le processus de ratification

Des procédures différentes en fonction des pays. Si 175 parties ont signé l'Accord de Paris le 22 avril, les autres pays auront un an pour le faire. La signature reflète l'intention d'un pays à être tenu par un accord et constitue une étape préalable à la ratification.

La plupart des pays ont besoin d'une autorisation parlementaire pour ratifier l'Accord de Paris. Certains pays peuvent se passer de l'étape parlementaire. C'est le cas des Etats-Unis où l'administration Obama qui a eu recours à un acte administratif sans soumettre le texte au Sénat. Chaque pays devra par la suite déposer formellement son instrument de « ratification, d'acceptation, d'approbation ou

d'accession » auprès du Secrétaire Général des Nations unies. Dans le droit international, on parle d'« acceptation » pour désigner le cas où le consentement de l'État est exprimé par sa seule signature. La ratification et l'approbation sont, elles, des procédures équivalentes qui se déroulent en deux temps : d'abord une signature du texte, non engageante, qui exprime un engagement politique, puis une phase juridique.

Une vingtaine de pays ont ainsi fait le nécessaire pour pouvoir déposer leur instrument de ratification: Fidji, Belize, Maldives, Barbade, Samoa, Grenade, îles Marshall, Maurice, Nauru, Palaos, Somalie, Sainte-Lucie, Saint-Christophe-et-Niévès, Tuvalu et l'État de Palestine.

Le cas particulier de l'Union européenne

Chaque pays européen compte pour 1, ce qui fait 28 ratifications. L'Union européenne compte également pour 1 mais elle pourra ratifier l'accord seulement quand les 28 pays l'auront fait. C'est la raison pour laquelle la présidente de la COP Ségolène Royal a invité ses homologues européens à engager le plus rapidement possible le processus de ratification dans leur pays respectifs.

Entrée en vigueur

L'Accord de Paris entrera en vigueur 30 jours après la ratification par au moins 55 pays représentant au total 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

Méga-barrage d'Inga

UN PROJET PHARAONIQUE QUI MENACE L'ENVIRONNEMENT

Le projet, qui vise à accroître l'offre énergétique en RDC et en Afrique, représenterait cependant un danger côté environnement.



Eric Vincent FOMO

En 2021, la RDC va produire les premiers mégawatts, provenant du méga-barrage hydroélectrique Inga III. Le projet, dont le lancement est prévu en 2017, d'après Bruno Kapandji Kalala, directeur de l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI), est en gestation depuis les années 70. Le Grand Inga va venir compléter les deux premières centrales (Inga I et Inga II) construites respectivement en 1972 et en 1982, et actuellement en cours de réhabilitation. Avec une capacité de production estimée à 40 000 mégawatts, le coût total du « Grand Inga » est estimé à 80 milliards de dollars. De l'avis des spécialistes, il s'agira du plus grand barrage au monde et du plus grand projet hydro-électrique de tous les temps. Sa capacité sera deux fois plus grande que le barrage chinois des Trois-Gorges sur le Yangzi Jiang, considéré comme le plus important au monde. Sur le plan économique, les promoteurs du barrage au sein de la Banque mondiale (BM) déclaraient en mai 2013, que ce projet va « transformer » le paysage énergétique africain. Concrètement, il pourra permettre

d'alimenter la moitié du continent africain en électricité. De l'Afrique du Sud à l'Égypte, en passant par le Nigeria, les estimations parlent de près de 500 millions de foyers qui seront les potentiels bénéficiaires. En revanche, la situation politique qui prévaut en RDC à l'heure actuelle, n'arrange pas les choses. Le 25 juillet dernier, la Banque mondiale a suspendu le financement de son assistance technique au projet Inga III Basse chute. Dans son communiqué, la BM explique que « cette suspension fait suite à la décision du gouvernement de la RDC de donner au projet une orientation stratégique différente de celle qui avait été convenue en 2014 entre le gouvernement et la Banque mondiale ».

Un péril écologique latent

D'après Jos Snoeks, chercheur attaché au Musée royal de l'Afrique centrale et à l'Université catholique de Louvain (UCL), la construction du méga-barrage d'Inga représente un danger pour la biodiversité, notamment les poissons. « Lorsqu'un cours d'eau alimente un barrage, il s'assèche à certains endroits et met en péril le biotope de certains poissons,

ce qui se traduit par la disparition des poissons habitués à un environnement riche en biodiversité ». Même son de cloche pour Peter Bosshard, directeur des politiques de l'ONG américain « International Rivers », qui est inquiet.

« Le Congo jouit de la plus grande diversité d'espèces de poissons, juste après l'Amazone. Nombre de ces espèces vivent à proximité des chutes Inga. Si une partie du fleuve Congo est dérivée pour alimenter des barrages, cela influe évidemment sur la pêche. *Un environmental impact assessment* (étude d'impact environnemental ; Ndlr) est nécessaire si l'on veut connaître avec précision les effets des barrages sur l'écosystème », souhaite-t-il. Récemment, le PNUE a formulé la crainte selon laquelle « du fait de leur envergure et de leur hauteur, les installations du Grand Inga constitueraient une barrière permanente et insurmontable pour les poissons migrants : de ce fait, l'écosystème du fleuve Congo serait divisé en deux parties. Cela aurait des impacts multiples, dont une diminution générale de biodiversité ».



Sarah KALA LOBE KUTTA

« Le dénuement de la ville de Douala est l'une des causes des changements climatiques »

La Présidente de la Mutuelle des personnes âgées du Cameroun (Mupac) et fondatrice de l'école maternelle « Les enfants de Maman Nono », se prononce sur les changements climatiques dans la ville de Douala.

Vous avez toujours vécu dans la ville de Douala dès votre tendre enfance. Par conséquent, vous êtes une personne privilégiée dans l'observation de la transformation de cette cité. Pouvez-vous nous faire partager votre expérience des changements climatiques dans la ville de Douala ?

J'aurai bientôt (peut-être) un siècle, et comme vous l'avez souligné, j'ai pratiquement grandi dans cette ville. Je pense que les changements climatiques sont liés à la poussée démographique. La ville n'était pas aussi vaste, elle était très ombragée et chacun s'occupait de sa concession. Actuellement on a déjà coupé tout ce qui pouvait absorber le gaz carbonique et même certaines pollutions. Douala est devenue maintenant une ville à briques, à pierre et à béton ; alors que dans le temps c'était une ville végétale. Et je crois que la suppression de cette végétation cause des souffrances climatiques dont sont victimes les populations actuellement. En plus, en ce moment-là il y avait des rigoles partout qui se déversaient directement dans le fleuve Wouri et cela évi-

tait des inondations dans la ville. Il y avait un chef de région du nom de Berthaud qui avait construit des caniveaux partout et cela évitait des inondations dans la ville. Il n'y a plus de caniveau et c'est bouché un peu partout... Dans ma petite enfance il y avait des zones ici à Douala pendant la saison pluvieuse. Nous avions des rivières dans les quartiers et nous nous baignions à cœur joie sous la pluie. L'eau stagnait ici à Bali nous avions deux endroits comme cela où on pataugeait et on était content. La ville était ombragée et fleurie on pouvait marcher de Bali à Deïdo sous l'ombre sans avoir chaud, en saison sèche. Il y avait des manguiers partout et on ramassait des mangues. Il y avait aussi des palmiers européens. Tous ces arbres fournissaient l'ombre dans la ville.

Actuellement la ville est tellement dénudée qu'il n'y a même plus où l'on peut s'abriter. On a mis des pierres partout, et le goudron ; cela absorbe la chaleur et à peine la pluie cesse que la chaleur refait surface. La ville de Douala est devenue invivable. Je crois que le dénuement

de la ville de Douala est l'une des causes des changements climatiques. Si l'urbanisme pouvait être conçu autrement, qu'on fleurisse partout, si on avait lancé l'opération un immeuble un arbre ; une maison un arbre, on aurait moins de chaleur, on aurait moins de problème.

Vous avez assisté à la troisième Agora citoyenne le 8 novembre 2015 de l'Association « Les amis de la ville de Douala » dont le but était de réduire les gaz à effet de serre à Douala et préparer le sommet qui a eu lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. Quel était votre apport à ces assises ?

J'étais invitée à ces assises (je crois) en ma qualité de présidente de la Mupac. Vous savez que les personnes âgées sont les plus vulnérables face aux impacts du changement climatique et nous devons ainsi protéger leurs droits : accès à l'eau, droit à l'alimentation, droit à un habitat décent et à la justice sociale. Par ailleurs, la ville de Douala est en proie à des inondations désastreuses. En tant qu'association, nous avons participé à l'élaboration des propo-



sitions en vue de la Cop21.

Quelles étaient ces propositions ?

En ce qui me concerne, ma préoccupation c'est les personnes du troisième âge. Il leur faut un environnement sain pour leur longévité. Il faut par conséquent, lutter contre la pollution dans la ville de Douala.

Au sein de votre association avez-vous une éducation citoyenne pour limiter les effets de la pollution liée aux changements climatiques ?

Nous limitons ces effets. J'ai eu le privilège de connaître Douala en profondeur. Je connais jusqu'à la frontière entre le Wouri et le Nkam, parce que nous avons des membres partout. Il y en a qui vivent dans les maré-

cages et nous leur donnons une certaine éducation. Etant dans ces marécages, nous savons sur quoi ils comptent et comment ils se comportent, avant que l'on ne cherche à les soigner ! Il faut d'abord que nous ayons une hygiène environnementale. Nous leur inculquons ces notions afin de protéger leur propre santé : ne pas jeter les plastiques dans les caniveaux par exemple, pour éviter les inondations.

Mais, le véritable problème à Douala c'est que l'urbanisme ne fait pas son travail. Il faut que la Communauté urbaine de Douala prenne le courage de protéger les populations pour leur bien-être. En amont, il faut empêcher ces gens de s'installer et non attendre quand ils ont déjà occupé l'espace pour les casser. Lorsqu'ils s'installent, personne

ne dit rien, on attend quand un individu a déjà bâti son immeuble pour le casser. Il faudrait que la Communauté urbaine fasse un travail de fond.

Si vous aviez à donner un conseil aux décideurs de la ville, en tant que Délégué du Gouvernement ou le Gouverneur par exemple, que leur diriez-vous ?

Je souhaiterais qu'ils détruisent les constructions anarchiques dès la base et qu'ils aient des équipes qui sillonnent constamment la ville pour empêcher les populations de s'installer dans les zones à risques, et non des équipes qui sillonnent pour arnaquer, arracher l'argent aux gens.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
FLORINE NSEUMI LEA**

L'IAER AU CHEVET DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Janvier NGWANZA OWONO

IAER

American Institute for Economic Research

L'initiative africaine pour les énergies renouvelables vise à permettre l'installation d'une capacité énergétique renouvelable à grande échelle sur le continent africain d'ici 2020. Ce qui aurait un impact considérable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre du continent.

L'IAER a pour objectif, d'une part, d'aider à la réalisation des objectifs du développement durable, à renforcer le bien-être humain, et à appuyer un développement économique conséquent, en garantissant l'accès universel à des quantités suffisantes d'énergie propre, appropriée et abordable. D'autre part, elle a pour objectif d'aider les pays africains à sauter des étapes pour embrasser des systèmes d'énergies renouvelables qui puissent soutenir des stratégies de développement sobres en carbone tout en renforçant la sécurité économique et énergétique. C'est au cours, du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Kigali en juillet 2016, que les chefs d'État africains ont approuvé officiellement la création de l'AREI, qui sera basée à la Banque africaine de développement. La Banque a agi rapidement, et un directeur de l'Initiative a été recruté et a pris ses fonctions en août. L'IAER sera dirigée par les africains et elle sera fortement ancrée dans les processus politiques et décisionnels africains existants.

En effet, dans le cadre de la phase de mise en place de l'IAER, le plan d'action prévoit une phase de déploiement immédiat en 2016 : lancement officiel des activités de l'Initiative qui comprennent la mobilisation des ressources, la mise en place de la structure de gouvernance et de gestion ainsi que l'identification des projets de la Phase I qui seront en attente de mise en œuvre à partir de 2016. La phase I (2016-2020) prévoit, en coopération avec les partenaires bilatéraux et globaux, des évaluations, des préparations et activités habilitantes cruciales au niveau continental africain ainsi que dans un nombre de pays

pionniers. Atteinte d'au moins 10GW de capacité de production énergétique nouvelle et additionnelle. La seconde phase (Phase II 2020 - 2030) prévoit un déploiement ambitieux à grande échelle des politiques et programmes définis au niveau national et des incitations proposés dans la Phase 1. Une continuité dans l'identification des projets, leurs évaluations et leurs révisions pour une augmentation d'au moins 300 GW de capacité de production nouvelle et additionnelle d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables.

Par ailleurs, le plan d'action de l'IAER identifie des activités spécifiques relatives à cinq principaux domaines de travail et quatre domaines de travail transversaux, tous complémentaires du travail fait par des partenaires pertinents. Ces activités varient, de l'aide aux gouvernements intéressés par le renforcement de leur cadre de politique, de réglementation, de soutien et de mesures d'incitation, au soutien au développement de projets qui conduira au financement de projets des énergies renouvelables. Un plan d'action détaillé décrit ces neuf éléments en détail.

Rappelons qu'à l'origine, c'est au Sommet de l'Union Africaine à Johannesburg en juin 2015, que les États africains ont sollicités des pays développés une aide pour augmenter de 10GW d'ici 2020 ses capacités en énergies renouvelables. Depuis lors, l'initiative sur les énergies renouvelables, été lancée au cours des négociations sur le climat de la COP21, à Paris en décembre 2015. Elle répond au déficit dramatique d'accès à l'énergie que subissent les populations, les entreprises, les écoles, les hôpitaux d'Afrique. Aujourd'hui, plus de la moitié des habitants du continent n'ont pas accès à l'électricité. Demain, ce besoin d'énergie sera d'autant plus fort que la

population africaine devrait doubler d'ici 2050 et atteindre 2,4 milliards d'habitants. Il faut donc garantir à cette population l'accès à l'énergie.

Pour le financement de l'IAER, les pays développés se sont engagés conjointement à un objectif d'au moins 20 milliards de dollars investis à l'horizon 2020 à partir de sources diverses larges, dans le cadre des mesures d'atténuation significatives et la transparence sur la mise en œuvre. L'objectif étant une augmentation supplémentaire de 10GW d'ici 2020 des capacités en énergies renouvelables en Afrique.

Cette initiative paraît bien salutaire à plus d'un titre, au même titre que ceux déjà mise en place sur le continent (Power Africa, Sustainable Energy for All, Initiative de Financement de l'Électrification, Le Groupe Africa Energy Leader). Toutefois, la mise en œuvre l'IAER doit être axée sur l'identification et l'élimination des obstacles récurrents à ces diverses initiatives. D'abord, il faudrait créer un cadre juridique propice qui s'articule autour d'une réglementation et d'une gouvernance sectorielles efficaces, qui soient axées sur des tarifs bien pensés, la mise en place de contreparties crédibles et l'assurance d'une répartition adéquate des risques. Ensuite, il faut significativement accroître le nombre de nombre de projet bancable dans le secteur énergétique. Il faut agréger les capitaux pour le développement de projet et les canaliser vers les organisations du secteur privé hautement compétentes et participant au développement des projets. Enfin, il faut produire des vagues de changements dans l'énergie à l'échelle nationale. Une thématique centrale qui relie tous les volets est la mise en œuvre systématique de programmes qui transforment tout le pays.

SOLAR ENERGY IN MOZAMBIQUE

With support from SIDA-Sarec, the Solar Energy Research Program in Maputo, Mozambique, has established a station for testing photovoltaic systems and a laboratory for testing photovoltaic components.

Julius TAYLOR

The laboratory is being upgraded to support testing of other solar-energy components. The laboratory is also mapping solar radiation. A good understanding of the behaviour of solar energy resources is a prerequisite for rational use of solar-energy technologies. With this range of activities, the Solar Energy Research Program is establishing the necessary capabilities to respond to energy policy problems and to formulate the requisite strategies.

Demonstration Projects

Between 1995 and 1997, the Solar Energy Research Program was contracted by the Institute for Rural Development and the Ministry for Coordination of Environmental Affairs to formulate and to implement two demonstration projects on the use of solar energy in rural areas. Currently, a UNESCO project to establish a "Demonstration Solar Village" is being implemented by the unit in collaboration with other national institutions. The project is supported by the UNESCO regional office in South Africa and by the local UNESCO office in Maputo.

Entrepreneurial Solar Energy Project in the Maputo Province aims to train 2,400 people (approx. 400 families) on how to obtain solar energy from sustainable small-scale energy power stations in Chingalane. This project aims to provide an innovative energy solution to rural communities in Mozambique. The project is funded by EEP (Environmental and Energy Programs) - MFA Finland.

The installation of solar energy systems has enabled the rural families to have access to better education, the possibility to take part in income generating activities and to develop local businesses. At least 800 children will be able to study after dusk, which will improve their performance at school. 50 local business people will receive training on how to use the new technology to develop their businesses, 200 community leaders and members will be given capacity training on how to use the new technology to improve their economy and general living standards.

Mozambique has a huge potential for the development of renewable energy that can meet the energy needs of populations, settling on one hand the supply of electricity in rural areas and secondly, by providing additional fuel options.

Policy, Strategy Objectives

The Policy for Development of New and Renewable Energy aims to promote provision of quality energy services at affordable prices, particularly in rural areas; promote the use of sources of new and renewable energy, to map the resource potential and develop technologies for use and conversion of this resource, promote public and private investment in the technologies for use of this resource, strengthen local and national energy security, as well as reduce the negative environmental impacts locally and globally.

Vision

Promote greater access to clean energy through the use of fair, efficient, sustainable and culturally sensitive sources of new and renewable energy in response to the needs and the country's energy challenges.

This policy is structured by a set of basic principles which derive from the imperatives of rational and responsible development namely economic efficiency, equity and sustainability.

Strategic Measures

In order to accelerate the increase of the use of Solar Energy, the following measures will be taken: Launch a program to deploy SHS for lighting and water pumping purposes (this includes actions like construction of factories for solar panels and accessories); Launch a program to deploy STS for water heating purposes. Establish an incentive program to EDM's consumers which complement their energy needs with SHS and STS.

Solar Energy

Most of the Mozambican population (about 22million inhabitants) relies on biomass as a main source of energy. Actions have been taken in order to minimize the effects of using this source of energy in terms health and environmental impacts (improved kilns for charcoal production and improved stoves), SHS projects, implemented in places far to be reached by the electricity provided by the national power grid.

Solar photovoltaic

Most of the projects for using/ yielding the sun power is solar Photovoltaic trough SHS, to provide electricity for basic services (schools, health clinics and administrative institutions), Energy Fund - FUNAE is the governmental institution responsible for the implementation of Solar Home Systems - SHS projects. It's estimated



that about 12% of the population have access to electricity through SHS, A planning exercise is carried out between the ME, FUNAE and EDM to avoid overlap and wrong resource allocation,

Solar pico systems

A new concept of pico SHS is also been introduced since 2010 to provide electricity for lighting, to power radios and for charging mobile phones, is a good source of income (a lot a small business started), Implemented also in some schools for lighting purposes,

Solar Thermal Systems STS

The technology is not accessible (expensive) to the majority of the population. Mostly deployed is some urban areas (mainly in Maputo) and in other cases in social projects. To help achieve energy efficient shifting electric geysers with solar thermal systems. One initiative through the project Southern African Solar Thermal Training and Demonstration Initiative (SOL-TRAIN) with the following participants: AEE - Institute for Sustainable Technology (Austria). Implementation South Africa: Sustainable Energy Society & Stellenbosch University

The Way Forward

The main challenges are focused on continuing with resource assessment to develop a Renewable Energy Atlas to Mozambique. The definition of technological models suitable to the country. Simplified financial mechanisms to promote renewable energy. Involvement of the public and private sector together with international partners for development in the financing of such projects.

Alpha Condé

L'OPPOSANT DEVENU PRESIDENT

L'actuel Président guinéen, 78 ans, est un vieux routier de la scène politique guinéenne qui a tout connu : l'exil, la prison, et finalement la gloire, en accédant au sommet de l'Etat après des décennies dans l'opposition.

Jean Loïc AMOUGOU

Un homme formé en France

Alpha Condé est l'un des derniers présidents africains issus de l'élite formée «à la française». Né en 1938, en Basse-Guinée, le jeune Alpha est envoyé dans un lycée toulousain avant de monter à Louviers, en Normandie. Devenu le protégé du maire Pierre Mendès-France, il passe son baccalauréat à Paris, au lycée Turgot, et devient un grand ami de Bernard Kouchner, une amitié jamais démentie depuis.

Après des études de sociologie à la Sorbonne, Alpha Condé enseigne le droit public à l'université parisienne Panthéon Sorbonne pendant dix ans et gagne en légitimité auprès de la Fédération d'Afrique noire en France (FEANF), qu'il fréquente depuis ses années lycée, dont il devient président en 1963. Ce très bon orateur fédère autour de son parti : le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG).

L'exil puis la prison

Après l'indépendance, en 1958, deux régimes autoritaires se succèdent. Sékou Touré (chef d'Etat de 1958 à sa mort en 1984) concentre tous les pouvoirs. Alpha Condé anime l'opposition à l'étranger. Condamné à mort par contumace en 1970 par Sékou Touré, il ne reviendra au pays que des années après la mort du dictateur, en 1991, fort d'alliances ami-

cales (et politiques) scellées lors de son exil.

Au tyran Sékou Touré a succédé Lansana

Conté, un caporal qui, malgré l'autoritarisme de son régime, instaure le pluralisme politique. Alpha Condé saisit l'occasion pour intégrer la scène politique. Après la présidentielle de 1998, il est arrêté et condamné à cinq ans de prison. Gracié en 2001, il prend le leadership de l'opposition.

Le coup d'Etat du capitaine Moussa Dadis Camara, en 2008, et les violentes répressions qui s'ensuivent le poussent à exiger de vraies élections. En 2010, Alpha Condé est élu au second tour, face à son adversaire Cellou Dalein Diallo.

En 2015, il est réélu toujours face à Cellou Dalein Diallo.

Mais à quoi doit-il sa victoire ? A son seul talent d'orateur ? A des liasses distribuées ? A son discours populiste ? Ou à «la fée électricité» ? La question ethnique est un critère très important, pour ne pas dire principal, surtout dans les classes sociales peu éduquées. Alpha Condé est Malinké (comme près de 30% de la population) tandis que son opposant Cellou Dalein Diallo est Peul



(40% des Guinéens). Ayant grandi en Basse-Guinée, loin de la zone malinké, Alpha Condé parle mal le mandingue, la langue de sa communauté. Mais il ne serait pas le seul homme politique à utiliser son ethnie à des fins électorales.

Une famille au cœur des scandales de corruption

Une enquête préliminaire diligentée par la justice française s'est penchée sur le train de vie du fils Condé, Mohamed (45 ans). En tant que conseiller du président, Mohamed Alpha Condé, qui possède la double nationalité française et guinéenne, s'est rendu plusieurs fois à Paris où il aurait été choyé par deux entreprises françaises ayant des intérêts majeurs et miniers en Guinée, selon une ONG qui a porté plainte. Un sévère accroc aux promesses électorales d'Alpha Condé, dont la profession de foi reposait sur la fin de la corruption et une équitable répartition des revenus issus des considérables ressources naturelles (bauxite, diamant, or, pétrole, fer).

QUAND LE REVE AMERICAIN TOURNE EN DESILLUSION

« *Voici venir les rêveurs* » est un ouvrage qui met à nu les déboires des sans-papiers, aspirant au quotidien à un rêve qui n'est pas prêt de se réaliser.



Eric Vincent FOMO

L'« American dream » refait parler de lui. La « Green card » (carte verte en français) aussi. Cette fois-ci, ce n'est pas un immigré grandeur nature qui décide d'aller en aventure aux Etats-Unis d'Amérique. Mais, il s'agit d'une littéraire qui a choisi de mettre en scène les déboires d'un homme à la recherche du bonheur dans un ailleurs idéalisé. Imbolo Mbue, 34 ans, vient de commettre un ouvrage qui fait déjà parler de lui : « *Voici venir les rêveurs* ». C'est le premier roman de cette américaine d'origine camerounaise, dans la région du Sud-Ouest. En 1998, Imbolo Mbue se rend aux Etats-Unis, pour poursuivre ses études. Après des études en marketing, elle s'essaie à l'écriture. A peine paru le 18 août dernier aux éditions Belfond, son roman a été acheté à 550 millions de F.CFA par l'éditeur américain Random House. En 2014, le livre faisait déjà sensation à la Foire de Francfort en

Allemagne. Il fait maintenant l'objet de nombreuses traductions. New York. L'intrigue se noue à l'automne 2007. Jende Jonga, immigrant illégal d'origine camerounaise, est en passe de réaliser son rêve : obtenir la carte verte et devenir Américain avec son épouse et son enfant. Après avoir été plongeur et chauffeur de taxi, il parvient à décrocher un boulot de chauffeur pour Clark Edwards, riche banquier à la Lehmann Brothers. Il va enfin pouvoir offrir à sa femme Neni, les études de pharmacienne dont elle rêve et à son fils Liomi, une vie meilleure. Mais, un invité-surprise va tout chambouler. La crise des « subprimes » accable l'entreprise de Clark, son employeur. De fil en aiguille, les choses vont de mal en pire. Notre héros cornélien perd son emploi, et on lui refuse son titre de séjour. Face à cette épée de Damoclès, une seule solution s'offre à lui : rentrer au pays. Sa femme pourtant, ne l'entend pas

de cette oreille...

Le roman, facile à lire, plonge le lecteur avec réalisme, dans l'envers du décor du rêve américain. 420 pages ont suffi à l'auteure pour relater des destins croisés de deux familles que tout semble opposer. L'auteure questionne avec optimisme, l'illusion de l'American dream au profit de l'African dream. Tout n'est donc pas que rose aux Etats-Unis. La triste réalité à laquelle Jende Jonga, doit se faire, le témoigne à suffisance. Avec un ton empreint d'humour, la romancière brosse les déboires d'une famille de sans-papiers qui languit après la « Green card » pour espérer une place au soleil des Etats-Unis. A tout prix, et à tous les prix. C'est un voyage dans l'univers des demandeurs d'asile qui, entre utopie, espoir et désillusion, mènent un parcours de combattant à la recherche du Graal : l'Eldorado. Mais, la carte verte mérite-t-elle que l'on en arrive jusqu'au sacrifice suprême ?

Hysacam : une solution africaine pour la propreté des villes

Hysacam, leader africain de la gestion des déchets, ambitionne d'offrir aux villes du continent, un service de propreté de qualité digne des exigences de notre temps.

Succes-story

Opérateur historique dans le secteur de la propreté et de l'environnement, la société Hysacam, créée en 1969, assure la propreté des 13 principales villes du Cameroun. Un fait rare en Afrique où beaucoup de capitales peinent à assurer la collecte de leurs déchets.

Première entreprise africaine dans le domaine de la propreté urbaine, du traitement et de la valorisation des déchets, son expertise est sollicitée à N'Djaména (Tchad), Niamey (Niger), Monrovia (Liberia), Cotonou (Bénin)... En décembre 2009, réunis à Marrakech (Maroc), les maires africains ont reconnu ce savoir-faire en décernant à Hysacam, le 1er Prix Africains de la gestion des déchets en Afrique. En 2010 et 2011, son Système de Management de la Qualité, tournée vers la satisfaction des populations et des municipalités, a reçu du Bureau Veritas, la Certification ISO 9001 version 2008. En 2011, elle a mobilisé 14 milliards de FCFA pour acquérir 125 nouveaux camions et engins de propreté.

Les piliers de la réussite

Optimisation des modes de collecte et maîtrise des coûts : La stratégie de l'entreprise consiste à optimiser en permanence les modes de collecte en prenant en compte les spécificités des villes africaines. Ce qui lui permet aujourd'hui, tout en utilisant les mêmes technologies que les multinationales occidentales, de pratiquer sur le continent, des coûts trois à quatre fois inférieurs. En effet, les quatre décennies d'expérience au service des villes africaines, ont permis à Hysacam de développer une politique des coûts adaptée à la configuration et aux ressources de ces villes.

Innovation permanente :

La réussite de l'entreprise repose sur son souci permanent d'innover. Elle a inauguré en 2011 en Nkolfoulou, une banlieue de Yaoundé, la première Centrale de Captage et de Traitement du Biogaz en Afrique centrale dans le domaine des déchets ménagers. Un projet similaire a vu le jour en novembre 2014 à Douala PK 10. Ces Centrales de Traitement du Biogaz permettront, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, d'éviter les émissions de plus 500 tonnes équivalent Co2 par jour.

Sans ces initiatives, le coût du traitement des ordures ménagères à Yaoundé et à Douala, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, conformément aux normes internationales, aurait pu être quadruplé. Mais ces villes camerounaises, tout en bénéficiant de ce standard, ne supportent finalement que le quart de ce coût, le supplément devant être pris en charge par la vente des crédits carbone.

Hysacam se positionne ainsi comme un partenaire du développement durable des villes : elle les accompagne en mettant son savoir-faire au service des solutions innovantes qui leur permettent de mieux amortir les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Une politique de renouvellement régulier du matériel

Les performances reconnues de cette entreprise, sont adossées à une politique de renouvellement à intervalles réguliers des équipements de collecte, qui lui permet de disposer de la capacité de faire face à tout moment aux sollicitations croissantes des villes en matière de propreté.

○ En 2001, l'entreprise fait sensation dans toute l'Afrique par l'acquisition de 90 bennes à ordures ménagères. Elle avait pour la première fois, introduit en Afrique des balayeuses mécaniques et des laveuses de rues.

○ En 2007, elle renforce son parc avec 80 camions de propreté haut de gamme.

○ En 2009, 40 autres camions neufs vont s'y ajouter.

○ En 2011, 125 camions de dernière génération, représentant un investissement de plus de 22 millions d'euros, viennent renforcer la capacité logistique de l'entreprise.

La livraison des 125 nouveaux camions avait suscité en son temps l'intérêt du landerneau économique et la fierté des populations camerounaises. L'opération « Caravane de la Propreté » qui avait suivi la réception des ces camions, avait sillonné les grands axes routiers du Cameroun. Soit près de 4 000 km de route nettoyés.

Forte intensité en main-d'œuvre

L'entreprise emploie 5 000 jeunes issus d'horizons divers. Le développement de l'entreprise a fait de la propreté l'un des meilleurs marqueurs de cohésion et d'intégration sociale.

Au-delà de ces capacités techniques et industrielles, la dimension sociale de l'activité d'Hysacam, la situe au confluent des enjeux économique, politique, touristique, sanitaire, sociologique... pour un développement durable.

Chiffres clés

Capital : plus de 9 millions d'Euros

Chiffre d'affaires (2011) : 36 millions d'Euros

Population desservie : plus de 10 millions de personnes. Soit près de 5 000 tonnes de déchets traités par jour.

Matériel roulant : 400 camions et 30 engins lourds.

Quantité de biogaz traitée (gaz à effet de serre dont l'émission est évitée) : 500 teq Co2/j

Employés : 5 000 personnes.

Métiers : collecte et traitement des déchets ; mise en place de projets MDP sur les centres de traitement de déchets ; criblage des plages ; nettoyage des villes ; ingénierie urbaine.



Société anonyme au capital de 6 000 000 000 FCFA.
Siège social : Z.I. Bassa BP: 1420 Douala (Cameroun)
Tél. : +237 33 37 80 87- Fax : +237 33 37 80 90
www.hysacam-proprete.com

BOSANGI, VITRINE DE L'ENVIRONNEMENT



Le 47^{ème} numéro du magazine trimestriel de la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam), Bosangi est distribué depuis le mois d'Août. Ce numéro de la revue sur l'environnement zoome sur les premières assises des déchets en Afrique Centrale. Dans son éditorial publié en page 3 du journal, Michel NGAPANOUN, PDG d'Hysacam par ailleurs directeur de publication, indique que lesdites assises ont mis en exergue l'urgence d'une nouvelle problématique de développement. Il s'appuie sur le fait que le déchet, matière première secondaire, génère des nouvelles ressources sur lesquelles peut s'appuyer une économie. C'est toujours sur les premières assises des déchets en Afrique Centrale que porte le grand dossier de la

rédaction. Sur onze pages, les grandes plumes du trimestriel tels que Jean Célestin EDJANGUE, Janvier NGWANZA OWONO, Eric Vincent FOMO, Jean-Loïc AMOUGOU, Florine NSEUMI Léa et Julius TAYLOR, sous l'encadrement du rédacteur en chef GARBA AHMADOU, reviennent sur les différentes problématiques abordées au cours de ces rencontres. Le lecteur est par exemple édifié sur la genèse et le déroulement de cette réunion. Le dossier déroule le concept de l'économie circulaire, la mutualisation comme l'une des solutions à la gestion des déchets, de l'état des lieux, enjeux et perspectives des tri des déchets au Cameroun, de la typologie des déchets et les techniques de traitement et du cadre réglementaire de la gestion environnementale. Le 47^{ème} numéro de Bosangi, im-

primé sur papier glacé, renferme aussi des messages de sensibilisation sur l'environnement. Dans cette publication, Gilbert TSIMI EVOUNA et Fritz NTONE NTONE, respectivement Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé et de Douala, demandent à leurs citoyens de garder leurs villes propres. Cette revue trimestrielle, sous la plume de Florine NSEUNI Léa, dresse également le portrait de Célestine KETCHA COURTES, maire de la commune de Bangangté. Elle est décrite comme une femme d'une humilité sans pareille qui a su capitaliser son statut de femme politique, toujours prête à solliciter les suffrages de ses concitoyens à chaque échéance électorale.

Josiane AFOM,
journaliste au Quotidien Mutations

Nos activités

● GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS

● CONDITIONNEMENT ET EXPEDITION
TRANSFRONTALIERE DE DECHETS DANGEREUX

● TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES BOUES
D'HYDROCARBURES

● NETTOYAGE INDUSTRIEL ET ASSAINISSEMENT

● LUTTE ANTI VECTORIELLE

● ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

● DESTRUCTION ARCHIVES ET AVARIES



SECA, Z.I. BASSA, BP : 2172 Douala-Cameroun

Tél : 33 37 65 42 * Fax : 33 37 82 00 - Email : seca.hysacam@gmail.com

Site web : www.secaenvironnement.com



Pour un environnement sain



Hysacam au confluent du développement durable